Troisième Année — N° 100 | Eur Gwennek – Cinq Centimes | Samedi 18 Août 1906

JOURNAL RÉGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
de la
BRETAGNE
et des
Bretons Emigrés

ABONNEMENTS :
FRANCE. . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle
FRANCE. . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 9 —

Les Abonnements sont payables d'avance

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef : F. Jaffrennou " Taldir "

" Evid ar Vro dre ar Bobl " | " Frankiz da beb Barn ! "

Rédaction et Administration
Rue des Carmes, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
Ann. et Récl., 4e p. 0 f. 20 la ligne
— 3e — 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos. . . . . 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT
Les Agences Havas, la Presse Nouvelle et John Jones, Paris, reçoivent aussi nos Annonces.

Les manuscrits ne sont pas rendus

« Bara, Laez, ha Librente. »
Giriou lavaret gant AN TOUR D'AUVERGN

Kerne Alaouret a dap he fegement

Breiz a zo eur vro dispar var ar bed. A beb sort traou a gaver ennhi : koajou evel mor, lann evel gwiniz, balan evel kerc'h, brug evel legumajou : he finvidigez a gresk bemdeiz dre ma teu he mibien da gemeret anoudegez euz o galloud hag euz o ijin natural.

Breiz a zo ive eur vro dispar evid ar pez a zell ouz karakter he zud. Mar deo gwir e kaver en o mesk eur vammen hepken, eur merk unik, hag a ziskuez int ganet euz an hevelep gouenn, ar merk-ze koulskoude a zo dishenvel awalc'h evid lezel da weléd dindan-hi merkou all hag a ra da beb kornad-bro eun dremm ispisial d'ezhi he-unan.

Leoniz a zo kristen dreist-holl, ha kaled ouz ar boan : konverserien int ar peurvuia, ne ra ket aoun d'ezo redeg ar broiou pell gant o marc'hadourez.

Tregeriz a zo fin ha joaüz, troet da farsal, ha da labourat ive pa vez ar mare.

Gwenediz a zo tud dizeblant ha stag ouz ar c'hiziou koz, stard en o zonj, disfiuz ouz an Estren.

Kerne-Uheliz a zo muioc'h gouër, ha muioc'h stag ouz o douar evid ar rummou all, troet int var ar gan, an ebatou a blich d'ezo.

Kerne-Izelliz o deuz dreist-holl ar garantez evid ar gwiskamanchou kaër hag an dansou, gant eun doug natural var al leziregez eltruz hag an dizoursiach.

Mez ma kar kement ha kement an eil hag egile deuz ar re-ze o bro, n'o deuz ket, red eo lavaret, an hevelep karantez kenver o langach ar brezonek. Ar studiou rik em beuz kaset da benn meur a wech divar garakter ar Vretoned, o deuz douget ahanon da gredi an dra-ma : « *penoz karantez ar peizant breizad evid e tez a zo var hed kontrol da vraventez gwiskamant e gontré.* »

Marteze an dra-ma a zouez ac'hanoc'h, dispaket kri evel-se ; gwir eo koulskoude. Den na nac'ho penoz en Léon, en Kerne-Uhel ha Treger e karer kalz muioc'h ar brezonek eged en Kerne-Izel..

N'euz ket eun den disket ebarz ar teir bro-ze a gement na ouefe lenn ar brezonek, skriva anezan awechou ; er broiou-ze e ma an esa d'ar journalou brezonek en em skigna var ar meazou, ha d'al leoriou brezonek ive. Er broiou-ze e toug an dud gwiskamanchou tenval ha dister dre o natur : ar merc'hed a zo dillad simpl gantho, ho c'hoeffou na reont ket a astrafou var glipen ho fenn, nag ho davanjerou ne maint ket o klask ober mez da blun lapoused an Aotrou Doue...

Mez diskennet eun tammik izelloc'h tresek Skaër : redit ar vro gaër a rer diouthi Rosporden, Bannalek, Kemperle, Pont-Aven, Konk-Kerne, Fouesnant : ama e ma re gran ar merc'hed ha re dilikat ar baotred evid kaout amzer da chom da lenn na da gomz ar brezonek. Honnez eo bro an Alaourach, ha bro ar Gallek.

Kaled eo anzao kement-ma, evid gwir ; mez Kerneviz ar c'hosteze, petra bennag m'o deuz miret an dillad kaër a rea lorc'h hon tadouni ive gwech-all, n'o deuz ket dalc'het o langach en enor : labeet o deuz anezan gant e-leiz a c'hallek, ha dibaot a wech e kleofet, en trainiou pe var blasen ar c'heariou, eur plac'h deuz Pont Aven, henvel euz eur rouanez gant he broz lugernus hag he c'horfen alaouret, o komz brezonek gant he c'hamaladezed.

Evel ar merc'hed, ar goazed a zo galleget penn-kil-ha-troad. Var gant, mar zo unan hag a anzao e oar *lenn* brezonek, me roio ma meud da faouta da n'euz forz piou.

Ar gwiskamant, ho pezit sonj Kemperiz, n'eo ket ar presiusa tra a zo bet testamantet d'ar Vretoned : al langach an hini eo.

An dra-ze zo kaoz, p'am beuz klevet en doa harzet an Ao. de la Villemarqué ober eur C'hendalc'h breton en Pont-Aven, ec'h on bet leuniet a dristidigez, rag eno oa an okazion da zihuni eun tam ar Spered bro en kalonou merc'hed koant ho c'hoëffou kaër, ha paotred brao o cheletennou brodet ; eno oa eun okazion da ziskleria dirazo kaërder ar soniou brezonek, pâr d'ar re c'hallek bemdeiz ; eno oa an digarez da c'hoari eur pez-teatr brezonek dirazo, rag biskoaz n'o deuz klevet hini a-bed ; ha marteze, goude ar gouelíou-ze, e vije deut kalz anezo d'en em gomprenn ha da drei eun tammik bihan var zu ar iez, dilezet ganto mui-ouz-mui.

Aotrou maër Nizon en deuz, sur awalc'h, miret ouz ar varzed da ober kalz a vad var dro da Gerne alaouret. Esperomp, 'velkent, na vezo ket re zivezad eur bloavez all.

TALDIR.

LA POLITIQUE INTERNATIONALE

L'alliance des Celtes et l'entente des Empereurs

Récemment, au milieu des multiples nouvelles qui nous sont parvenues de Russie, plus ou moins optimistes, mais toutes nous montrant un pays arrivé aux dernières convulsions qui précèdent la grande crise finale, on nous a annoncé que les empereurs d'Allemagne et d'Autriche avaient l'intention de partir au secours du tsar si ses « fidèles » sujets émettaient la prétention de l'inviter à « prendre sa retraite ».

Il va sans dire que ces dépêches furent démenties le lendemain et que les chancelleries déclarèrent toutes en chœur que la supposition d'une telle intervention était la chose la plus folle du monde. Mais on sait ce que valent les démentis des diplomates, et personne ne s'arrête aux *notes* officielles ou officieuses qui essaient de tromper les gens mis au courant des « sectes des Dieux » par des journalistes trop bien informés.

On peut donc admettre maintenant qu'il y a eu une véritable entente, ou tout au moins un projet d'entente entre le Kaiser, l'Empereur-Roi et le Tsar.

Une telle entente est de celles qui seront, suivant les besoins et les évènements, défensive ou offensive, et pour bien en comprendre les raisons et les conséquences, il faut se demander contre qui ces trois potentats peuvent avoir à se défendre, et qui ils peuvent avoir l'intention d'attaquer.

Contre qui la lutte défensive sera-t-elle dirigée ? Contre les peuples gouvernés par les trois empereurs, car ces tout-puissants à la volonté desquels aucune digue ne semble imposer une limite, ces tout-puissants vivent dans la crainte perpétuelle des révolutions.

L'Allemagne semble assez calme, il est vrai ; son peuple a été terriblement maté par le gouvernement impérial depuis trente-cinq ans ; le socialisme allemand est une petite chapelle où des pontifes, philosophes et rhéteurs millionnaires, font de belles phrases sur ce pauvre peuple qu'ils bernent semblables en cela aux politiciens de tous les pays. Mais il y aussi des masses allemandes par trop misérables qui grondent sourdement, réclamant un peu de beurre à manger avec les pommes de terre, leur unique nourriture ; il y a des états qui regrettent leur ancienne indépendance ; il y a des races étrangères : alsaciens, danois, polonais qui constituent un danger perpétuel et qui ne se tairont que lorsqu'on aura fait droit à leurs justes revendications.

L'Autriche-Hongrie, habit d'Arlequin, n'est qu'une expression politique sans aucune signification raciale ou nationale. Les peuples réunis sous la direction du vieil empereur ne resteront plus ensemble bien longtemps, et le manteau de cent pièces disparates, mal cousues les unes aux autres, craque déjà de tous les côtés.

Est-il besoin de rappeler la situation de la malheureuse Russie, de l'empire dont le peuple meurt de faim, et dont le souverain meurt de peur ? Et ne suffit-il pas de dire que ce pays, soumis à « une anarchie autocratique tempérée par des assassinats », suivant une expression célèbre, est le théâtre de bouleversements tels, que même la Révolution Française n'offre à l'historien aucun fait plus affreux ?

Les trois empereurs absolus sont les souverains les moins sûrs du lendemain qui existent au monde, et ils comprennent fort bien l'instabilité de leur situation. Aussi, songent-ils à former entre eux une petite société de secours mutuels, pour que ceux dont la couronne tient encore à moitié accourent au premier appel afin de consolider le trône de celui qui se voit à la veille d'une tourmente où peut disparaître ce qui lui reste encore de puissance.

Tel est le sens défensif de l'entente qu'on a déjà nommée la « nouvelle Sainte-Alliance ». Mais c'est peu de se défendre, et souvent la meilleure manière — en politique internationale — de mettre son bien à l'abri, est d'attaquer celui des autres ; combien de gouvernements aux abois, menacées par leurs propres administrés, ont cherché un dérivatif dans la guerre étrangère au fleuve impétueux de la révolution ?

Qui pourraient donc être les adversaires que les empereurs avaient peut-être tentés de chercher ? Il n'est pas nécessaire de se livrer, pour le savoir, à de bien longues recherches. La France et l'Angleterre seraient les ennemis tout indiqués si une guerre devenait nécessaire.

Pour ce qui regarde la France, l'antagonisme entre notre pays et l'Allemagne depuis 1871 n'est que trop explicable ; et nous ne saurions que pactiser avec l'Autriche humble suivante de la Germanie ; quant à la Russie, nous n'ignorons pas que le tsar et les bureaucrates n'ont fait semblant d'aimer la France que pour nous soutirer notre argent, et nous n'ignorons pas davantage que le peuple russe exècre ces Français qui ont fourni au gouvernement impérial les sommes indispensables pour maintenir sa tyrannie sur tout l'Empire. Aussi, dans le cas où l'Allemagne nous attaquerait, indubitablement l'Autriche l'aiderait et la Russie ne bougerait pas.

Pour ce qui est de l'Angleterre, l'Allemagne la considère comme une terrible rivale commerciale, et elle ne demandera peut-être un jour qu'à transporter sur un autre champ la lutte déjà engagée sur le terrain économique. La Russie est fort jalouse de la Grande Bretagne pour des raisons asiatiques que l'on pourrait peut-être aussi retrouver en Autriche-Hongrie.

Or, le hasard n'a pas suffi à lui seul à créer cette situation, non plus que la position géographique et politique des états. En réalité, nous voyons d'un côté les peuples germains et slaves, et de l'autre côté les peuples celtiques — la race latine ne comptant plus pour grand chose dans les conseils des nations. Les peuples celtiques sont des peuples d'intelligence ouverte, d'idées larges et libérales, d'activité dirigée vers de nobles buts. Les peuples germains abrutis par la contrainte prussienne, et les peuples slaves, masses amorphes, à peine supérieures aux hordes orientales d'autrefois, sont destinées à lutter longtemps encore contre les libres Celtes — et leurs maîtres ne font que profiter d'un état de choses naturel dont ils ne sont en aucune façon responsables.

La victoire finale doit demeurer aux Celtes de Gaule et de Grande-Bretagne, s'ils savent s'entendre.

Il faut que *Gaule et Grande-Bretagne* marchent la main dans la main ; remarquez que je ne dis pas *France et Angleterre*. En effet, pour que ces deux puissances amies marchent à la tête du monde et soient en état de résister à toutes les attaques, il ne suffit pas de vagues protestations d'amitié entre politiciens : il faut que les peuples eux-mêmes fraternisent. Pour cela, il faut que l'esprit celtique règne de nouveau sans partage sur la République induement latinisée, comme sur l'empire contaminé par l'esprit saxon ; il faut qu'en Angleterre Gaels d'Ecosse et d'Irlande, ou Bretons de Galles, il faut qu'en France Bretons de Bretagne et Celtes de tout le territoire redeviennent eux-mêmes et reprennent dans la direction de l'Etat la place qu'une poignée de hors-venus leur a ravie. En un mot, et ainsi que je le disais tout d'abord, il faut que la Gaule et la Grande-Bretagne redeviennent les deux grandes nations celtiques qu'elles auraient dû toujours être. A ce prix est leur paix intérieure, aussi bien que leur puissance internationale ; et quand, après les bardes, les hommes d'État uniront solennellement les deux tronçons du Glaive des Celtes divisés par la mer, alors une ère nouvelle commencera, l'ère splendide de la puissance Celtique, de la puissance définitive contre qui ne prévaudront point les pitoyables alliances des nations sauvages et des empires vermoulus.

YANN MORVRAN GOBLET.

Echos et Nouvelles

Généraux grotesques

Le duel de Sarraut-Plugiesi Conti fut odieux et ridicule. Celui de Négrier-André est grotesque.

Voilà un général qui, blessé (moralement) de se voir attribué la défaite de Lang-Son (ce qui est un point d'histoire à établir) prétend résoudre une contestation par autre chose que *de l'encre*. Il envoie ses *témoins*. Les dits témoins se courent après. On va sur la pelouse et le général, qui voulait régler avec autre chose que de l'encre, c'est-à-dire avec du sang (!) ne tire point...

Deux hommes sérieux, deux généraux à plume blanche, ont donné là un spectacle funambulesque.

Il y a donc encore des hommes qui pensent et qui croient, qu'on règle autre chose dans un duel qu'une puérile affaire de vanité !

Les Anglais et même les Allemands se moquent de nous. Il est vrai que les uns nous battent sur le champ de bataille du commerce et de l'industrie, et les autres sur tous les champs à la fois...

Quand donc nous guérirons-nous d'une maladie redoutable ?

Lâché par les siens

Le cynisme avec lequel le général André trahit dans le *Matin* le secret professionnel que lui imposait son passage au ministère finit par émouvoir ses amis.

A Evian, où ils villégiaturent en ce moment, une note officieuse nous apprend que MM. Bourgeois, Barthou et Brisson se concertent pour savoir s'il n'est pas temps de mettre un frein aux débordements du général.

D'autre part, dans un article où il se défend de vouloir être désagréable à un homme qui a rendu de sérieux services au « bloc », M. Jaurès « se demande avec stupeur de quelle argile est faite la raison de nos chefs militaires » ; on ne peut dire plus discrètement au général André qu'il semble devenir fou.

L'appel de la classe en 1906

Le ministre de la guerre vient de fixer par une circulaire les conditions dans lesquelles se feront, cette année, la répartition et l'appel du contingent.

En principe, les jeunes soldats seront affectés, dans la limite des besoins, aux corps dans lesquels ils seront plus tard classés comme réservistes.

Les commandants de recrutement tiendront compte pour l'affectation de chaque conscrit : 1° de son aptitude physique ; 2° de sa spécialité professionnelle, tout en suivant l'ordre des listes de recrutement cantonales ; les numéros du tirage au sort, aujourd'hui supprimés, les premiers inscrits seront classés dans les corps les plus rapprochés ; mais un conscrit pourra toujours demandé à être classé, si cela lui convient, dans les corps les plus éloignés.

Les soutiens de famille seront tous incorporés, comme le veut la nouvelle loi, mais recevront une indemnité journalière de 0 fr. 75.

Les hommes mariés ou veufs avec enfants seront incorporés dans le régiment de leur localité, même à Paris et à Lyon ; dans le cas où il n'y aurait pas de corps de troupe dans leur localité, ils seraient envoyés dans le corps le plus voisin.

Les hommes autorisés à se marier depuis leur incorporation sont maintenus dans leurs corps d'affectation.

Les recrues seront appelées par cartes-postales individuelles, dont une partie constitue l'ordre d'appel proprement dit, à conserver par le titulaire, et l'autre forme le récépissé à renvoyer au bureau de recrutement.

Les jeunes soldats qui se croient susceptibles d'être reformés seront examinés, sur leur demande, par la commission spéciale de réforme.

Enfin, tous les jeunes gens rejoindront directement leurs corps.

Les débitants de boissons

Le nombre des débitants de boissons se développe chaque année en France. L'an passé, l'administration des contributions indirectes a recensé 5,159 débits de plus qu'en 1904. L'effectif est passé de 468.434 à 473.593. Cette augmentation provient de ce que des propriétaires récoltants ou des associations de producteurs ont ouvert dans les villes un nombre plus considérable de débits en vue de faciliter l'écoulement de la récolte des vins.

Le nombre des débitants de tabacs s'accroît aussi chaque année, mais en bien moindres proportions. Alors qu'en 1904 on comptait 46.604 débits, on en comptait, en 1905, 46.733, soit 129 en plus.

Fin de la grève d'Hennebont

La grève d'Hennebont est terminée. Dimanche, au cours d'une réunion syndicale, les grévistes ont voté la reprise du travail après des discours du citoyen Merrheim et des membres du comité de la grève qui firent part du vote au scrutin secret fait dans la journée.

Ce vote a donné, pour 754 votants sur 1600 ouvriers, 605 pour la reprise et 149 contre.

En présence de ce résultat, le comité de la grève estima la lutte impossible.

Les grévistes n'obtiennent pas d'augmentation et 19 ouvriers sont exclus, quelques-uns définitivement.

La rentrée commença lundi, mais l'usine prenant seulement selon les besoins, la rentrée totale a eu lieu seulement jeudi.

La grève a duré 113 jours.

Rencontre d'Edward VII et de Guillaume II

Le 15 de ce mois, l'Empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre se sont rencontrés dans un château de Landgraves, près de Hambourg, à Friedrichshof. L'Empereur est allé au-devant de son hôte royal, en automobile, et le cortège impérial et royal s'est acheminé vers le vieux château de Landgraves.

Les Journaux monstres

Il existe à New-York, Etats-Unis, un journal appelé le *New-York Times* qui donne à ses lecteurs 16 pages par jour, et tire journellement 3 millions d'exemplaires.

Ce journal, sans doute le plus répandu du monde entier, occupe un hôtel de 25 étages, soit 140 mètres de haut.

Tous les étages depuis le treizième jusqu'au vingt-cinquième, ainsi que toutes les galeries du sous-sol, sont occupés par les bureaux du *New-York Times*. L'administration avec ses dif-

---

Feuilleton du Journal " *AR BOBL* " 25

L'Hermine de Coëtmor

Par L. DE KERLOIS

— C'est faux ! c'est faux ! voulut s'écrier Jeanne, mais sa voix s'étrangla dans son gosier contracté.

Anne lui serra doucement le bras.

— Silence, Jeanne, dit-elle, ce n'est pas à nous à parler.

Le marquis eut dans les yeux un éclair d'indignation devant la bassesse de ces hommes, qui, pour quelques pièces d'argent peut-être, n'hésitaient pas à faire un faux témoignage qui allait coûter la vie à un innocent. Tant qu'il avait été riche et puissant, on l'avait respecté. Aujourd'hui que le malheur s'appesantissait sur lui, on l'accablait.

L'avocat-général prit la parole. Son éloquence était sinistre ; il découvrit aux yeux de tous, avec habileté et finesse, le caractère violent du jeune homme ; il fit ressortir avec soin les circonstances du crime, la dette du marquis contractée envers l'usurier, l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de l'acquitter, enfin, l'assassinat qui avait eu lieu la veille du jour où il devait la solder.

Puis sa voix devint plus sonore, plus persuasives ; il parla avec pitié de l'inquiétude et de l'humiliation que devait ressentir la famille de Coëtmor à la pensée que Michel pourrait la chasser du manoir. Qu'y avait-il d'étonnant à ce que Yves, dans un moment de désespoir et d'égarement, eût cherché à délivrer les siens de cet implacable ennemi ?

Du reste, la justice avait une preuve palpable du crime : c'était une lettre écrite par Yves pour attirer Michel dans le guet-apens où il avait trouvé la mort.

La foule fit entendre un murmure de flatteuse admiration à l'adresse de l'avocat-général ; la bonne impression produite par les réponses du jeune homme avait été effacée, et lorsque M. de Kerbi se leva à son tour pour prendre la parole, il se trouva en face de gens persuadés d'avance que Yves était coupable. L'avocat était pâle, mais résolu ; il comprenait la difficulté de sa tâche, il sentait que de son talent dépendait la vie de son client.

Sa parole élégante, harmonieuse, charma d'abord, captiva ensuite, son plaidoyer fut touchant, et l'on vit dans la foule des visages émus ; il fit voir le côté noble et généreux du caractère d'Yves. Puis, avec adresse, il arriva à parler de ses ennemis ; il nomma Max, il représenta que, de père en fils, ces ingrats avaient cherché à nuire à une famille qui n'avait fait que les combler de ses bienfaits ; il cita les menaces de Mordant.

Qu'y avait-il d'étonnant à ce que cet homme haineux ait cherché à enlever l'honneur, ce bien plus précieux que la fortune aux yeux du marquis ? Alors il devint affirmatif, la lettre avait été écrite par une autre main que celle d'Yves, et quant aux témoins, ils n'étaient que des gens méprisable, achetés à prix d'argent, ou, moins encore, avec une bouteille d'eau-de-vie.

Son accent était puissant, tandis qu'il flagellait les ennemis du marquis puis sa voix reprit son timbre caressant et mélancolique, et ses dernières paroles, ainsi qu'une douce musique, se perdirent mélodieuses et vibrantes dans le silence de la salle.

Le discours de M. de Kerbi produisit sur Anne une sensation profonde ; la vérité lui apparaissait si évidente qu'il semblait impossible que les jurés pussent discuter une minute l'innocence de son frère.

Jeanne, les mains jointes, paraissait être en extase devant l'avocat. Jamais la pauvre femme ne s'était imaginée que l'on pût si bien parler. Seul, le marquis, le cœur serré, quoique le maintien fier, attendait avec une anxiété fébrile la clôture du débat.

Le faisceau des accusations était habilement noué ; les preuves étaient multiples contre son fils, tandis que M. de Kerbi n'avait eu, pour défendre l'innocent, que la caresse persuasive de sa parole, de son talent et de son cœur. Pâle, silencieux, les lèvres serrées, les mains tremblantes, il attendait, lui aussi, l'arrêt de la justice qui allait, en quelques minutes, détruire ou relever l'honneur des Coëtmor.

Yves espérait, et son regard reconnaissant se reposa sur son avocat. Bientôt les jurés se levèrent et entrèrent dans la salle des délibérations. Le prisonnier fut ramené dans une pièce d'attente ; et lorsqu'ils rentrèrent, le visage froid et impassible, la foule, retenant son haleine et le cœur palpitant attendit l'arrêt suprême.

Le marquis était d'une pâleur effrayante ; Anne se sentait mourir, tant les battements de son cœur étaient précipités ; la vie de son frère dépendait de ces hommes qui paraissaient ne pas connaître l'affection.

Enfin, le chef des jurés se leva, et, d'une voix brève et indifférente, prononça ces paroles :

— Devant Dieu et devant les hommes, à la majorité des voix, l'accusé est coupable.

Quelques minutes après, Yves reparut de nouveau dans le banc des accusés ; il lut son arrêt sur le visage de son père, mais son visage conserva son calme lorsque le président lui fit part de la décision du jury.

Les mots circonstances atténuantes, travaux forcés à perpétuité, résonnèrent comme un glas funèbre aux oreilles du marquis et d'Anne, qui, saisis terrifiés, ne trouvèrent pas un soupir pour soulager leurs poitrines haletantes, pour dégonfler leurs pauvres cœurs meurtris.

— Mieux eût valu la mort, murmura le marquis d'une voix sourde ; le dernier des Coëtmor ne saurait être marqué du sceau infâmant des forcats !

Une larme brilla dans les yeux d'Yves lorsque, après la terrible sentence, jetant un rapide coup d'œil sur son père, il aperçut ce noble et vénérable vieillard qui, après avoir mené pendant de si longues années une vie sans tache, allait être chargé d'ignominies. Se penchant rapidement vers M. de Kerbi attéré :

— Consolez mon père et ma sœur, donnez-leur l'espérance. Dites à Mlle de Ploërven que le passé est anéanti, qu'elle est libre. Dites-lui que son souvenir et le petit crucifix qu'elle m'a envoyés seront ma force et ma consolation. Quant à vous, je ne puis vous exprimer ma reconnaissance ; pour me sauver, vous avez tenté l'impossible, merci, merci.

Ce furent les dernières paroles du jeune homme ; les gendarmes l'entraînèrent et le conduisirent en prison. L'aumônier, seul, pénétra auprès de lui ; il vint apporter, dans son sombre cachot, le pain des forts, la suprême consolation.

Quelques jours après, Yves de Coëtmor, mêlé aux criminels, commençait le dur martyre du bagne.

Réduit à l'impuissance, mais le rouge de la honte au front, le cœur bouillant d'indignation et de révolte, le jeune homme, enfermé dans une voiture cellulaire, prenait la direction du bagne de Brest.

Qui dira l'amertume, le désespoir affreux que dut ressentir le dernier des Coëtmor, lorsque, descendu de la voiture, qui, du moins, cachait son ignominie, il se vit obligé de passer, ainsi que ses criminels compagnons, sous les regards durs et sévères des directeurs du bagne.

Comment décrire la colère, l'humiliation du fier jeune homme, de l'innocent condamné injustement, lorsqu'on procéda à la coupe des cheveux, lorsqu'il se vit revêtir du pantalon jaune, de la casaque rouge et du bonnet vert, qui compose la sinistre livrée du crime ; lorsque, de la main du bourreau, forcât comme lui, il reçut une manille et une chaîne, dont il devra partager le poids avec un autre galérien désigné par le hasard ?

Quel sera cet homme, dont l'existence sera rivée à la sienne, et cela jusqu'à la mort ? Peut-être une brute, un scélérat odieux, qui se raillera de la tristesse et du silence de son compagnon, qui rendra plus amère encore la vie épouvantable qui se déroulait devant ses yeux.

Yves, brisé par les émotions des jours précédents, s'assit découragé sur un banc de la cour et regarda avec dégoût la scène ignoble qui se passait sous ses yeux. Il écoutait avec horreur les éclats de rire diaboliques de ces misérables, qui semblaient être les acteurs d'un drame infernal. Aux blasphèmes, aux paroles obscènes de ces gens, répondaient le grincement des chaînes, les coups de marteau du *sbire* qui rive la manille aux membres du malheureux étendu sur la *souche*, sorte de pièce de bois carrée sur laquelle sont fixées deux enclumes.

(*A Suivre*).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur Paris.

férentes branches, occupe les treizième quatorzième et quinzième étages.

Les ateliers de composition se trouvent au seizième. Au dix-septième, le *City Department* ; au dix-huitième, tout ce qui concerne le numéro du dimanche et les télégraphistes ; au dix-neuvième, les salles de rédaction ; au vingtième, le rédacteur en chef ; puis le hall, les chambres de débarras, les réservoirs, l'observatoire et enfin le phare au vingt-cinquième.

Les presses se trouvent à la deuxième galerie du sous-sol, sous la gare même du subway. Ce sont des machines Hoë qui produisent, à l'heure 144.000 journaux. En cas d'urgence, cette production peut-être augmentée de 72.000 numéros à l'heure. La main de l'homme ne touche jamais le produit une seule fois depuis que le sapin est coupé dans la forêt jusqu'à ce que la feuille de papier, imprimée, collée, pliée et comptée arrive aux agences de journaux qui se chargent de l'expédier dans les différents Etats.

Toutes les 48 secondes la machine dévore un gros sapin qui donne de quoi faire 2.690 journaux.

Ces énormes presses sont mises en mouvement, dirigées et arrêtées au moyen d'un bouton électrique. Si quelque chose ne marche pas bien, tout s'arrête automatiquement.

La composition à la main y est remplacée naturellement par des linotypes.

Enfin plusieurs ascenseurs fonctionnent à chaque minute entre le sol et les 25 étages de ce gigantesque Journal.

Le prix d'un joli nez

Une jolie personne d'Angleterre, Mme Morch, habitant momentanément un hôtel de Douvres, tomba, un soir, dans un trou qui se trouvait au bout du jardin de son hôtel. Elle se remit assez aisément de ses meurtrissures ; mais on ne parvint pas à rétablir la forme de son nez.

Elle a intenté un procès à l'hôtelier ; et les juges anglais, après avoir constaté, sur ses photographies précédentes, qu'elle avait un délicieux petit nez et que, aujourd'hui, son nouveau nez la défigurait presque, ont condamné l'hôtelier à lui payr 125.000 fr. de dommages-intérêts ; « car, a observé le juge, si mon nez était endommagé de la sorte, je n'aurais pas droit à réclamer grand' chose, mais il n'en est pas de même pour les jolies femmes. »

Dépenses du soldat

C'est en Angleteare que l'on dépense le plus pour l'entretien du soldat : 2.807 fr. — en Allemagne, on arrive au chiffre de 1.322 fr. — en Autriche, 1.215 fr. en Italie 1.042.

C'est en France qu'on dépense le moins : pas même 1.000 fr., exactement 997.

Les Pompiers

A l'occasion du Concours national des Pompiers à Landerneau, notre collaborateur, le barde Pierre Pronost, de Brest, a composé la pièce de vers suivante :

Tandis qu'insouciant l'égoïste sommeille,
Quel brave, tant de fois, jusqu'à l'aurore veille
Sur le pauvre et sur le rentier ?
C'est le pompier.

Au feu ! debout, au feu ! Là-bas le ciel est rouge
Puis, bien longtemps avant que personne ne bouge,
Qui donc arrive le premier ?
C'est le pompier.

Un appel « au secours » monte avec l'étincelle ;
Mais une ombre surgit et, gravissant l'échelle,
Disparaît au sein du brasier ;
C'est le pompier.

Qu'importe la fumée, qu'importe la flamme !
C'est le cri déchirant d'un enfant, d'une femme ;
Et celui qui sait tout braver,
C'est le pompier.

Plus d'un fat de son rang fait une gloriole,
De son grade plus d'un se fait une auréole ;
Celui que j'aime à saluer,
C'est le pompier.

Car quel noble fleuron, quel brillant diadème
Valent le dévouement devant le trépas même ?
Et celui qui l'a tout entier,
C'est le pompier.

Ar sizun a zeu, e vezo moullet eun artikl brezonek great gant eun* Ervenner *deuz Sant-Nikolaz.

La Terre au Paysan

(SUITE)

II. — LEGAL

Au point de vue légal, il faut considérer que la question de tenue tient tant au droit personnel qu'au droit réel.

La personnalité du tenancier vaut souvent mieux que ses autres moyens, pécuniaires et autres. Les articles du Code civil traitant de louage ou fermage donnent la tendance du législateur.

III. — SOCIAL-ECONOMIQUE

Malheureusement la terre est mesurée aux humains ; donc la conséquence est que dans un espace donné, un jour, en vertu de la loi de repopulation encore admise pour le campagnard, le travail *utile* devient impossible à tous. Il faut émigrer et se rejeter sur le commerce et l'industrie, qui, malgré des fluctuations presque continuelles, offrent un champ indéfini d'exploitation.

Mais, me direz-vous, vous aviez promis de nous traiter la fixité de tenure. Nous y arrivons.

Pour connaître le droit d'un propriétaire à limiter la durée d'un bail et à changer, sinon à son gré, du moins d'après les circonstances, le prix de fermage — soit le revenu annuel de sa terre, il faut faire l'examen des diverses amodiations adoptées en France, nous avons : 1° le faire valoir ;
2° le fermage ;
3° le métayage ;
4° le colonat partiaire ;
5° l'emphytéose ;
6° le domaine congéable.

Certes le meilleur mode de culture, préconisé par tous les économistes, est le faire valoir. C'est lui, qui, depuis la Révolution, a été le grand promoteur de la richesse agricole de la France, mais au prix de quels sacrifices ? Les auteurs consultés donnent à ce sujet des résultats stupéfiants, si l'on ne connaissait l'amour du paysan pour sa terre. Edmond About en parle dans son Progrès. Du fait que le cultivateur, émancipé par les lois et évènements de 1789 s'est trouvé à même d'acquérir des immeubles avec plus de facilité, il ressort que dans la pratique il a payé souvent tant pour l'orner que pour se fournir une satisfaction d'amour-propre, deux et trois fois la valeur de la terre.

A celui-là, et il est maintenant légion en France, pourra-t-on lui refuser le droit d'assigner à sa terre une valeur de convenance — en fermage quand les intempéries de l'âge l'auront mis dans la nécessité de se reposer, et de confier à des mains plus jeunes ou plus habiles, le soin de continuer son œuvre de défrichement et d'amélioration.

Il ne produira plus, c'est vrai, mais il sera tout de même là, attentif à tout propos qui fera entrevoir un mieux à sa chose et tout disposé à aider dans la mesure de ses moyens son continuateur.

Ce dernier pourra-t-il d'ailleurs profiter des progrès de la science, et s'il vient à manquer à son engagement, quelle ressource restera-t-il au créateur du mieux obtenu ? Pourra-t-on lui répondre par cette fin de non-recevoir ? Tu sais mon vieux, nous sommes régis par la question de fixité absolue de terrure. Comme tu m'as affermé ta métairie à perpétuité pour un prix convenu entre nous — que tu sois content ou non — peu importe, j'en profite soit par moi soit par un autre que je me substitue attendu que je ne puis moi-même tenir.

Non, vrai, c'est faire litière de toutes les lois humaines sur la matière que de ne pas tenir compte 1° du droit de propriété fondé dans le cas présent, sur autre chose que le vol ; 2° de la loi économique de l'offre et de la demande, qui laisse aux cours établis sur toutes les valeurs mobilières et immobilières le soin de régler les rapports des humains entre eux ; 3° de la liberté que peut et doit pouvoir reprendre tout contractant dans un acte bilatéral, une fois l'engagement rempli — car il est impossible de s'imaginer un père de famille soucieux de ses devoirs, capable de s'engager tant pour lui pendant sa vie que pour tous les siens bien après sa mort.

C'est un non-sens humain, social, économique.

FERMAGE

Maintenant nous rencontrons le propriétaire même éloigné, ayant au besoin un régisseur sur place et tirant de sa terre le meilleur parti possible — Dans les conditions qu'il va faire à son fermier, il stipulera qu'il ne va pas contribuer aux améliorations. Mais les améliorations existeront-elles sans indemnité ? Non, forcément. Mais son droit reste entier de modifier les prix de fermage.

Car ce propriétaire, qui a un receveur, a acquis ce bien soit par héritage ou par achat personnel, peu importe. En tout cas il lui a été coté un prix variable suivant la grande loi de l'offre et de la demande. A t-il fait une bonne affaire ? Peut-être. Admettons-le.

Une loi établissant sur ce bien la fixité absolue de tenure est votée. Le propriétaire s'y conforme, que va-t-il arriver ? Son droit de propriété est indéniable, sinon la fixité absolue de tenure aura eu pour effet d'enlever à ce propriétaire plus que ne ferait une affectation hypothécaire ou une antichrèse La première a pour effet, disent les auteurs, d'établir un nu bien, une sorte d'aliénation partielle au profit du créancier tant qu'elle existe et que mainlevée n'en est pas donnée. La seconde met aux mains de l'antichrésiste l'immeuble en gage — titres de propriété, etc.

Non, son droit de propriété est entier, absolu, seulement il ne peut plus, à moins de vendre, exercer ses droits de propriétaire sur sa chose — faire des actes d'échange, de transaction et autres, lié qu'il est par une durée de bail indéfinie et un prix fixe que fatalement lui et les siens subiront.

Dans ce cas, s'il lui reste un peu de bon sens lorsque la valeur de son immeuble aura atteint un taux qui lui donnera l'espoir de ne pas trop perdre ill vendra et enverra sa somme dans une autre spéculation ou la remettra dans son bas de laine — autant de perdu pour le Progrès qui ne peut se faire que par la libre association du capital et du travail.

Le propriétaire — ancien seigneur peut-être a vendu — qui a acheté ? C'est simple à comprendre. Le cultivateur, qui sans doute assagi par les antécédents du faisant valoir depuis la Révolution — 1er mode de culture — fera désormais moins de sacrifices et regardera à deux fois avant de satisfaire à tort économiquement son amour-propre, je souhaite que cela soit, mais j'en doute, car il sera un peu comme la mère de famille qui oublie vite ses douleurs, pourvu que son enfant vienne bien.

Le cultivateur est devenu propriétaire. Fera-t-il valoir ou donnera-t-il à ferme ou à métayage ? peu importe. La question à en déduire contre la fixité de tenure est celle-ci :

Les évolutions sociales se font d'une génération à une autre — 3 ou 4 générations d'agriculteurs se succèdent tout au plus dans le même terroir.

Et puis, avec la fixité de tenure, que ferez-vous du droit du concurrent agricole qui a des moyens plus puissants de production ?

MÉTAYAGE

Le métayage est la libre association du capital et du travail agricoles fondée sur une confiance réciproque. Là où il fonctionne, comme l'indique cette définition il a produit de très heureux résultats. Dans les Côtes-du-Nord, notamment il existe un exemple frappant de ce mode de culture.

Il est regrettable que les propriétaires capitalistes n'aient pas confiance dans l'avenir de ce mode de culture ou ne rencontrent pas le métayer de leurs rêves.

Il est très usité dans le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Mayenne.

COLONAT PARTIAIRE

Régime de mendiants et de parias, peu employé.

EMPHYTÉOSE

Fait pour 99 ans, il se présente rarement, et donne lieu avec nos lois et nos habitudes, à des procès en fin de bail pour l'établissement des véritables droits des contractants sur la question de propriété du mobilier d'attache et sur sa valeur.

DOMAINE CONGÉABLE

Ce contrat qui a fait l'objet de modifications légales en 1897, traitées dans les ouvrages de M. J. Loudry, docteur en droit à Quimper et de MM. Pinchon et Gourvil, trouve des détracteurs sérieux dans les régions agricoles où la richesse du faire valoir s'est fait sentir et des défenseurs aussi opiniâtres dans d'autres parties du territoire breton ; à Quimper notamment.

Liberté suffisante n'est pas laissée au colon d'étendre son initiative.

IV. POLITIQUE

Que ferait la fixité de tenure ? la terre aux paysans.

Supposons qu'elle soit établie. Les gros propriétaires fonciers atteints par elle, tiennent moins à la terre que les paysans, et conservant le droit de vendre, ils sauront bien trouver le moyen d'amorcer au moment propice l'appétit du fermier qui, lui, se grèvera plutôt que de manquer l'occasion.

Cette opération aura coupé cours à l'influence politique du propriétaire, mais pour faire un mal plus grand du moins momentanément. Le capital réalisé restera dans le commerce et l'industrie ou s'en ira à l'étranger. La terre, actuellement devenue de plus en plus la chose du cultivateur ne pourra pas pendant 20, 25 ou 30 ans peut-être, donner, faute des capitaux mobiliers du premier déplacés et transformés en immeubles, la somme de production qu'une coopération bien entendue aurait pu laisser entrevoir. Par voie de conséquence, le nouveau propriétaire, gêné dans ses entournures devient un mécontent — que dira-t-il du Gouvernement qui l'aura doté de la loi qui lui enlève ses moyens de production ? La réponse peut être facile — Mazarin nous l'a dit : Jean Bonhomme criera, mais il paiera.

Y.

L'affaire Dreyfus et "L'Ouest-Eclair"

Un des collaborateurs de ce journal a rendu compte en breton, samedi dernier, du récent congrès du *Sillon* à Brest, et des polémiques qui s'en sont suivies.

L'Ouest-Eclair continue à battre l'air à grands coups d'ailes, et s'efforce de justifier le *Sillon*.

Nous n'y trouverions rien à redire si nous ne lisions dans son article *Les merveilles du Capitalisme*, véritable charge à fonds contre la Propriété, les lignes suivantes :

Mais laissons ce point de vue et n'hésitons pas à le dire : quand bien même le *Sillon* eût été alors la force qu'il est aujourd'hui, quand bien même il se fût trouvé en situation d'exercer sur l'opinion une influence profonde et suffisamment déterminante, j'estime, quant à moi, qu'il aurait utilement servi le pays et la République *en ne prenant parti ni pour ni contre Dreyfus* et en laissant à la justice, en laissant aux tribunaux compétents le soin de décider d'une question judiciaire *sur laquelle les partis n'avaient et ne pouvaient avoir aucune lumière*. C'est ce que l'on vient de faire pour la deuxième revision ; c'est ce que l'on aurait dû faire pour la première ; et l'on eût ainsi épargné à la démocratie française et à la politique républicaine un conflit douloureux, énervant et malsain, dont on peut dire qu'il a contribué, pour une large part, à brouiller et à fausser tous les rouages de la grande machine nationale.

Nous sommes parfaitement d'accord avec l'*Ouest-Eclair*, mais il nous sera permis de dire que son directeur, qui « blaguait » si spirituellement le Bardisme et les régionalistes au congrès sillonniste de Saint-Brieuc, n'eut pas toujours ce sentiment au sujet de l'affaire Dreyfus. De même qu'aux débuts très pénibles de son journal, il s'appuya sur les Etudiants fédérés bretons de Rennes, qui contribuèrent à le faire connaître en Basse-Bretagne, et dont, devenu grand, il ne soutint plus les idées, de même aussi, à son commencement, il n'y eut pas de journal plus acharné que l'*Ouest-Eclair* à prendre parti contre Dreyfus. Consultez la collection. L'*Ouest-Eclair* fut lancé à l'occasion même du fameux procès de Rennes : l'*Ouest-Eclair* était alors franchement nationaliste et antidreyfusard !

Pourquoi donc, lui aussi, « ne laissait-il pas à la justice le soin de décider d'une question judiciaire sur laquelle, affirme-t-il aujourd'hui, les partis ne pouvaient avoir aucune lumière ? »

Mais le grand organe régional n'est plus à une inconséquence près.

Le Forgeron.

Revue de la Presse

De "*Kymri*" dans le *Républicain des Côtes-du-Nord*, au sujet des Fêtes Celtiques :

Des fêtes de Saint-Brieuc une pensée se dégage : l'utilité du rapprochement général de tous ceux qui s'intéressent réellement à tout ce qui touche à l'art et à l'originalité sous quelque forme que ce soit.

Le tort, malheureusement, quand il s'agit de manifestations est d'étiqueter politiquement parlant un comité ou une organisation. Nous ne sommes pas assez généreux pour avoir une largesse d'esprit assez grande qui permette, pendant quelque temps tout au moins, de séparer les individus du parti dans lequel, par habitude plus que par raison, on a coutume de les classer.

On ne se rend pas assez compte que le meilleur moyen d'empêcher justement un parti de s'emparer d'une œuvre quelconque est d'y entrer sans arrière pensée. Quand des adversaires politiques se trouvent réunis pour causer d'autre chose, ils ne pensent pas à parler de leurs opinions politiques ou religieuses.

Les terrains d'entente ne manquent pas et le devoir de tout ceux qui ont un idéal est justement de les rechercher et surtout de s'y tenir le plus longtemps possible.

En Bretagne les éléments ne font pas défaut il est seulement nécessaire de les grouper en toutes circonstances.

Quel beau résultat ce serait si la majorité de ceux qui aiment les manifestations purement artistiques voulaient se réunir et s'ériger en propagandistes aussi fervents que sincères et désintéressés.

Tout le monde y gagnerait, les luttes deviendraient moins ardues, plus courtoises, l'éducation des masses se ferait d'elle-même et les travailleurs, ignorants par la faute de tous, arriveraient bien vite à reconnaître qu'il est bien des distractions en dehors de celles qui dégradent l'individu et atrophient son cerveau.

C'est là ce que le comité des fêtes de Saint-Brieuc a voulu tenter.

Les Instructions de Pie X

Le Pape Pie X vient enfin d'adresser aux Evêques de France la lettre tant attendue où il devait donner son avis sur la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

Sa Sainteté n'a pas démenti son encyclique *Vehementer Nos*. Sa lettre est une condamnation énergique et formelle de la loi de Séparation. Elle ne voit aucune conciliation possible entre les associations cultuelles et la souveraineté religieuse de l'Eglise. La loi foulant aussi les intérêts matériels de l'Eglise en lui enlevant les édifices du culte, il importe, concluent les instructions, de la repousser, mais sans séditions ni violence. Les catholiques doivent s'unir, et chercher le meilleur moyen d'organiser le culte, chacun selon les dispositions de son pays.

D'après le *Temps*, la nouvelle encyclique est purement négative, et n'apporte aucun changement dans la situation. Aujourd'hui comme hier une seule chose reste à faire : appliquer la loi à partir du 9 décembre.

D'après le *Nouvelliste*, l'encyclique du Souverain Pontife a, par sa note calme, décontenancé le bloc. La presse de gauche trahit un véritable embarras à s'expliquer sur les conséquences politiques de cet acte.

D'après la *Gazette de Bruxelles*, c'est le gâchis qui commence.

KAOZEADENNOU

Var al labour-douar hag ar pez a zell outan

Er bloavez mil eiz kant eiz ha tregont (1838), a oa bet krouet en Franz ar sosiete kenta a eneb marvedigez al loened. E tro ar blavez 1863 a oa bet krouet eun neubeut-all, hag er blavez 1892 a oa daouzek ; mez a-benn ar blavez 1896, na jomme mui nemet dek.

Mar n'euz bet kement a boan ar seurt sosieteou-ze da genta o komanz, ha ma kreskont hirio, ar form o devoa gwech-all hag an hini o deuz brema, a zo kaoz euz a gement-se.

Gwechall, an asuransou-ze a oa dre sosieteou pe gompagnunezou braz, hag ar re en em asure, en em angaje peurvuia evit dek vla, hag a oa oblijet da baëa bep pla sommou kalz brasoc'h eget na baëer er sosieteou a zo brema, ouspenn-ze, ar sosieteou braz-se en em asteune var eul loden vraz euz ar Franz, pe memez var ar Franz tout a-bez, ar pez a rea d'ezo beza koustus ha diez da c'houarni, oblijet ma oant da gaout ajanted partout. Ouspenn-ze, a renkent en em soumeti da galz a formaliteou, hag ar gouarnamant a oblije anezo ive da baëa kargou ; ha peurvuia ar re a vize e penn ar sosieteou-ze o dize muioc'h a zoursi da garga o godel o hunan evit da lakaat ar re a oa enno da gaout o frofit, hag ar prim a vize da rei bep pla a zave da dri, pevar, ha memez pemp dre gant euz talvoudegez al loen assuret, ha c'hoaz aliez pa zeue da vervel, a vize klasket mil ha mil difikulte evit nompaz e baëa, hag a zave aliez prosezou, pere a zeue da veza noazus d'ar sosieteou ha d'ar re a vize assuret ; ha setu perag ez euz bet klasket eur voïen all da asuri al loened, hag a zo kalz simploc'h ha pratikaploc'h.

D'an 21 a viz meurz 1884 ha d'ar 4 a viz gouere 1900, ar gouarnamant a n'euz great lezennou, dre bere a ro kourach d'ar c'hefiou bihan a assurans a eneb marvedigez al loened, hag ar c'hefiouze a zo galvet da ramplasi, gant kalz a avantach, ar c'hompagnunezou braz, pere memez a zo o vont da zisparissa evit rei o flas d'ar re-ma.

Er sizun a zeu, ni a velo penoz ober evit kroui ar seurt sosieteou-ze.

AR PAOTR SAOUT.

Tro ar bed en eur sizun

— Kabiten al lestr Sirio, *pehini a oa laret mirvo, a zo beo bepred. Kaset eo bet war bourz an* Adria ; *rag aoun a zo en em lac'hefe.*

An tremidi soveteet a c'houlen dizomajamant gant ar gompagnunez da behini e ma al lestr Sirio.

— Er Russt, ar reveulzi a la dtao war gresk. Daou vil den arretet a vezo barnet en Kronstadt.

— Achuet eo ar grev ebarz Hennbont. Ar vicherourien a zo krog a-nevez en o labour.

— Ar vosen a zo en em diskleriet en Aotrich.

— Eur c'hren-douar a zo bet en Turki.

— Tri mengleuzier a zo bet interet beo en eur punz mengleuz ebarz Uccle, Beljik, o veza ma oa risket eur c'harant varnezo. Toullet a zo bet ha soveteet int bet goude tremenn pevar devez eno.

CHRONIQUE INTERCELTIQUE

PAYS DE GALLES

L'Eisteddfod Royale Nationale de Carnarvon. — L'Eisteddfod, ces superbes assises annuelles où la nation galloise expose au monde sa puissance et son progrès, revêtira cette année un cachet plus grandiose encore que de coutume du fait de l'intronisation *officielle*, dans ses nouvelles et honorables fonctions, de l'archidruide Even Rees 'Dyfed'.

Nous nous en voudrions de comparer en quoique ce soit le Druidisme à quelque religion que ce soit, car le Druidisme, ne revêt aucun des caractères d'une religion quelconque, tout au plus vise-t-il et chez certains seulement, à être une philosophie, mais pour bien se faire une idée des cérémonies imposantes qui se passent en plein air, à l'occasion de l'intronisation d'un archidruide, l'intronisation d'un Pape peut seule servir de point de comparaison.

L'Archidruide Dyfed sera donc solennellement installé dans sa nouvelle fonction, à l'ouverture du Gorsedds à Carnarvon, mardi prochain 21 août à 9 heures du matin. La cérémonie se fera entièrement selon les rites les plus anciens, et tous les clans des Bardes couronnés et cathédrés, des Ovates, des Druides de toute classe y assisteront, au nombre de plus de cinq cents.

Les Bardes des nations Celtiques sont instamment invités à se joindre au cortège, et à y prendre part, ils auront leur place désignée à l'avance dans chaque cérémonie.

Le même jour, à 9 heures du soir, au Grand Hall Victoria, aura lieu la réception officielle par le comité de l'Eisteddfod, du Gorsedd, et les délégués Celtes, de l'honorable Sir Morgan, lord-maire de Londres, qui viendra, accompagné des shériffs, assister à l'Eisteddfod de 1906.

Il est probable que le Roi Edouard VII et le Prince de Galles feront aussi une courte visite à ces Fêtes auxquelles des personnalités celtiques très en vue, telles que Lord Castletown, descendant des rois d'Irlande, M. Carnegie, le milliardaire celto-américain, l'honorable Lady Herbert de Llanover, prendront part.

Feuilleton du Journal "*AR BOBL*" 12

Ar Re-Wenn hag ar Re-C'hlaz

Troet e Brezonek gant KLAODA
(Barz Plougastell)

AR MÉDISIN BOUSSEAU

(KENDALC'H)

— Dibabet oc'h marteze evid adsevel ar c'hroaziou diskaret, ha paea an dismegans great d'hano santel an Aotrou Krist ; brezelekait, ha ra vezo ar Spered-Santeleganeoc'h !

— Brezelekaat ! a lavaraz Renee strafuillet o starda he mab var boull he c'halon.

— Ha c'houi, va merc'h, eme ar belek adarre, pedet ha trugarekaet Doue, rak amzer ar verzerien a zo dizro.

Hag e oe klevet trouz treid o vale ermeaz : an Aotrou Saulnier a grogaz adarre gant e labour.

Cathelineau a daolaz a gostez e venviou, hag eur pennad goude edo gwisket e zillad gantan da oferenna.

Setu ma skoet var an nor ; Renee a leaz da zigerri. Hag e teuaz c'houec'h kouer var-nugent en ti, holl kerent da Gathelineau a dost pe a bell ; galvet e oant bet gant mab hena ar baraer hag oant deuet hep gouzout da betra.

Laouen meurbed e oant o welet o fastor ha n'o doa ket gweiet c'houec'h miz a ioa.

Ober a rejont an dro d'ezan ; lod o lenva a boke d'e zaouarn ; re-all, re-bell a groge gant doujanz e traon e zoutanen ; an Aotrou person a zouge e zillad belek.

Al levenez a greskaz c'hoaz pa lavaraz Cathelineau edo o vont da glevet an oferen. Pell a oa n'o doa ket bet an heur-vad da c'hellout heuil o deveriou a gristen, hi koulskoude ken devot, ken stag ouz o relijion.

Lidet e oe an oferen. Etrezo-holl Cathelineau en em zizkouezaz kristen birvidik. O veza n'o doa ket gallet ar re-all en em lakaat e stad, na oe nemed Cathelineau o tigemeret korf sakr e Zoue euz a zaouarn an Aotrou Saulnier.

Pa oe echu an ofis, Cathelineau a c'houre'hemennaz d'an holl azeza var skinier renket diaraok. Ar re-ma, souezet, a zelle outan ; n'o doa ket e welet abaoue m'oa bet e Beaupréau ; eun dra iskiz bennak a remerkent ennan.

— Paotred, emezan, ne doun nemed eun azen, ha karet em bije gwelet unan all o komz em leac'h. An Aotrou Person na fell ket d'ezan hen ober ; lakaat a rin va foan evid lavaret var eün ar pez a zo war va spered. Evel ma c'houzoc'h, tud ar Gonvansion o doa diframmet ar roue mad Loeiz XVI divar e dron. Goude hel lakejont er prizoun.

— Er prizoun ! a lavaraz ar goueriaded nec'het maro, na ouient netra c'hoaz. Ar Roue !

— Ia, kement-se n'oa ket mad, n'eo gwir ? Ha koulskoude keit ha m'oa beo ec'h c'hellet kaout fizianz d'e welet o sevel adarre eun deiz var e gador a roue...

— Che !... daoust ha maro eo 'ta ? a hopaz an holl.

— Maro !... lazet ganto !

Ar c'houec'h kouer varnugent a zavaz holl a-unan ; ar spount hag ar gounnar a ioa livet varnezo.

— Maro eo ! eme adarre Cathelineau. Ha brema, piou a roio d'eomp hor beleien ? Piou a zavo ar Groaz ?

An holl a jomme sioul ; Cathelineau a reaz eur gammed araok.

— Daoust ha n'hon deuz na kalon na diouvreac'h a c'houlennaz-hen.

Hag o welet e zelle e gerent outan evel p'o divije c'hoant da c'houlen petra glaske, e lavaraz uhel :

— Doue hag ar Roue ! goapeet, gwerzet, stlapet, ar c'henta euz an iliz, an eil divar e skabel. Dalc'homp penn, va bugale, hag an treac'h a vo d'eomp !

Ar goueriaded a zellaz an eil ouz egile, spountet ; na lavarjont grik ebed c'hoaz ar vech-ma. Cathelineau poulzet gant eun tan devuz a ieaz d'an aoter hag e krogaz er groaz.

— Jezuz ! emezan, o koueza d'an daoulin, na vo eta nemed oun o vervel evidoc'h ?

— Selaou, paotr, a lavaraz Stefan Manseau, breur Renee, na lavaromp ket nan d'it ; ni a ielo el leac'h ma 'z ii ; hogen n'omp ket niveruz evid mont da daga ar Re-C'hlaz.

— E koustianz, ar wirionez a laran, eme unan-all ; n'euz ket awalc'h ac'hanomp !

Cathelineau a zavaz ; gwelet a rea oa selaouet e beden.

— Tud ar Bokaj a zo holl breudeur er feiz, emezan.

Ha dioc'htu en em roaz da zresa eun doare da lakaat kalz a re-all da zont da veto.

Ar pez a lavare a oa ken eaz da entent, zoken d'ar sperejou pounnera !

An Aotrou Saulnier a zelaoue laouen kenan e galon gant ar pez a gleve.

Cathelineau a lavaraz en eur echui :

— Pa vezimp pemp kant ni a ielo da stourm. Evid merk d'en em anaout hon devezo kalon Jezuz ; ar groaz a vezo hor banniel, ra roio d'eomp ar gounid eur wech hebken, hag an difennourien a ziredo !

— Ha piou a vezo hor mestr ? a c'houlennaz Stefan Manseau.

— Cathelineau ! eme an holl goueriaded a-unan.

Hema koulskoude na felle ket d'ezan rei e asant, evel ma nac'haz divezatoc'h kemeret ar garg uhella en arme gristen evid difen tu ar roue. Red e oe pedi pell, hag an abad Saulnier e-unan a bouezaz euz an holl c'halloud en doa var spered Cathelineau evid ober d'ezan zenti. Zenti a reaz evelato.

Gwelet a oa neuze eun dra gaër ha kalonus meurbed, da vihana ma taoler evez oc'h ar frouez a zougas a c'houdevez. An Aotrou Saulnier a grogas er groaz ; pep koueriad a zeuaz d'e dro da blega e zaoulin dirazhi, evit ober al le da zenti oc'h ar mestr nevez : edo soudarded ar Vendee o vond da stourm.

Pa 'z ejont pep hini euz e du, an holl gwazed-ze o doa kinniget o buez da Zoue ha da gostezen ar Roue. An darn vrasa anezo a varvas er brezel.

Abalamour d'ar pez e momp o paouez lavaret, arabad e ve kredi oa bet sioul an traou dre ar Vendee betek maro ar Roue, hag e pleget ken kaz ha tra da c'hourc'hemennou ar Gonvansion.

Ar personed digalon lakeat er parreziou, lezen nevez an arme, ha kalz a draou-all, a reaz, en eneb, ma oa kemeret an armou e kazi an holl parreziou : hogen, an tammou brezel-se n'o doa douget tamm frouez ebed betek neuze.

Dre eun arvar souezus braz, tan ar reveulzi a dlie lakaat da horjella gouarnamant ar republik, betek he diazez a grogaz en eur barrezik, dister betek neuze, dizeblant oc'h ar pez a dremene en Bro-C'hall. An abad Saulnier, he ferson, kaset kuit er bloaz 1791, n'oa ket bet lakeat hini-all en e leac'h ; an dennadek d'an disou evit sevel tri c'hant mil den n'oa ket great c'hoaz e district Beaupreau.

Ha kement-ma a ziskuez sklaëroc'h c'hoaz na glaske ket ar vodadik tud-ma o interest o-unan.

Epad ar miz warlerc'h, ar seiz warnugent Vendean n'o doa tamm diskuiz. Mont a rejont a-dreuz hag a-hed ar meaziou, o rei da c'houzout d'ar re na ouient ket ez oa marvet Loeiz XVI, o prezeg ar brezel santel eneb an dispac'h. Kazi e peb leac'h e kavchont reier dirazo ; n'o anavezet ket ; koueriaded ar c'heriadennou-all, kustummet da gaout kuzulliou digant an dudchentiled hag ar veleien hebken, a zianzave kaout fizians e tud dianav.

Hint koulskoude, a ie atao en dro hep en em skuiza hag hep klemm, o kaout ar blijadur gwechouigou da welet unanik bennak o tont d'o heul ; skoazellet gant ar feiz a rea d'ezo kerzet. Eul loden vraz euz o labour da vihana, a zeuaz da vad, rak an dud iaouank galvet da denna d'an dinsou a lavaraz huel ne dajent ket da zervicha ar republik.

An dennadek a dlie beza great e Sant-Florant d'an 10 a viz meurz. Daouzek kant paotr iaouank a ioa skrivet o hanoiou war kaïerou an ti-kear. Seitek a zeue euz Pinifi ; en o zouez edo Jakez Manceau, niz da Gathelineau, bez 'z oa eun den iaouank krenv ha dispont, o kloza e ugentved bloavez. Koant oa, spereded kaër, ha kalonek ; e eontr hag e dad n'o doa netra kuzet evitan.

En deiz-se, ar Gonvansion a fellaz d'ezhi diskuez he galloud ; ouspenn gwardou ar barreziou tosta, kalz anezo koulskoude, pemp kant soudard en em gave war dachen Sant-Florant ; ar republik a reaz muioc'h. Evel p'he divije bet da ober gant tud gouez a zeuer a-benn anezo dre o amuzi, ar republik he doa digaset di eur maread rederien bro, mad da jacha arc'hant gant an dud ; o c'hezek koat a gavet e peb tu da gear ; hag ar sitoianezed, deuet n'ouiet ket a be-leac'h, a ie hag a deue. Armet en doare-ze, ar Gonvansion a grede edo o vont da oker evel a garje gant ar baotred iaouank.

Ar Gonvansion, daoust d'ezhi da veza galloudus, na c'hourc'hemenne ket d'an darvoudou koulskoude.

Ha da genta, komedianed ha douezed ar frankiz a gollaz neat o foan.

(Da heul.)

L'Eisteddfod durera cinq jours, les 21, 22, 23, 24 et 25 août. Le vendredi soir 25 août, un concert panceltique, avec le concours des meilleurs artistes de l'Ecosse, de l'Irlande, du Pays de Galles.

Voici l'itinéraire des délégués bretons :

Départ de Saint-Malo le samedi 18 août à 6 heures du soir, par le steamer *Ena*, de la Cie du London and South-Western Railway.

Prix du voyage de St-Malo à Londres en 2e classe, aller et retour, 51 fr. 60 ; en 1re classe, 67 fr. 20.

Départ de Londres à 2 heures après-midi : arrivée à Carnarvon à 8 heures du soir. Prix, aller et retour, en 2e classe, 32 fr.

La délégation bretonne se réunira à St-Malo samedi soir à 4 heures, Hôtel du Centre et de la Paix.

KELEIER

Kerne-Uhel

KERAEZ

Nos Pompiers. — Au Concours national de Pompes à Incendie qui s'est tenu à Landerneau les 11 et 12 août, l'escouade déléguée par la Cie de Carhaix a obtenu un succès des plus mérités. Elle faisait partie du groupe D qui comprenait Morlaix, St-Pol-de-Léon, St-Renan, St-Pierre-Quilbignon, Hommes (Indre et Loire), Lougron (S. et O.), St-Michel-sur-Orge, Bures, et Carhaix.

L'escouade a obtenu le 2e prix général de manœuvre sur le Thème de sauvetage dans une maison en feu, et le 1er prix de Tenue et Matériel. Le lieutenant Le Clec'h a obtenu le 1er prix de stratégie (officiers). Le sergent Trévennec, le 2e prix de stratégie (sous-officiers).

La *Musique Indépendante* s'est rendue mardi soir à la gare, à la rencontre de l'Escouade, et l'a escortée jusqu'en ville au son de brillants pas redoublés.

Une foule immense suivait, acclamant le lieutenant Clec'h et les pompiers.

— *L'Eau encore et toujours.* — On nous écrit :

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner l'hospitalité de votre estimable journal aux quelques lignes suivantes.

A Messieurs les Conseillers municipaux de Carhaix, membres de la Commission des Eaux.

Messieurs,

Par cette période de sécheresse que nous traversons, la question des Eaux, dans notre ville, est plus que jamais d'actualité et passionne, non sans raison, les habitants.

Nous, contribuables, qui vous avons fourni l'argent nécessaire pour des essais et des recherches restés jusqu'à présent infructueuses, nous avons le droit de savoir où l'on en est de ces essais et recherches.

A la session de Mai, comme il a déjà été dit dans ce journal, vous vous êtes prudemment abstenus d'en parler et pour cause, c'est que rien n'avance et la question est toujours là où vous l'avez entamée.

On voudrait, paraît-il, imposer la ville pour une somme de 80 à 100.000 franc pour avoir de l'eau de rivière et l'électricité. Pitié, Messieurs, pour les pauvres contribuables, nos épaules ploient déjà sous des charges par trop lourdes.

Tenez, Messieurs les membres de la Commission des Eaux, un petit conseil d'un homme qui n'est cependant pas expert en la matière :

Que deux de vous passent une journée entière, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, près du puits du Champ-de-Foire, qu'ils prennent note du nombre de seaux d'eau puisés dans ce puits pendant cette journée et leur contenance moyenne, ils verront par là la quantité d'eau (une eau qui vaut celle de la Magdeleine) que fournit ce puits par jour ; ils en seront étonnés.

On a gaspillé des sommes folles en recherches à droite et à gauche, et nous n'avons ni nous n'aurons pas d'eau !

L'eau, que nous voulons, Messieurs, et dont nous avons tant besoin, mais nous l'avons chez nous mêmes, là au Champ-de-Foire.

Que les hommes compétents de votre commission, vous devez tous l'être, se mettent à l'œuvre, qu'ils nous donnent de l'eau du Champ-de-Foire, en y faisant faire tous les travaux indispensables pour celà.

Délaissez, Messieurs, ces recherches inutiles et vaines, et que l'argent qui doit y être employé, le soit là où l'eau ne manque pas, à l'endroit précité.

A l'œuvre donc, Messieurs, et malgré les fautes commises et l'argent gaspillé, les Carhaisiens vous sauront gré.

PIPI-YANN.

— *Canal de Nantes à Brest.* — Les mariniers et négociants sont avertis qu'en raison de la sécheresse, la navigation se fera avec un tirant d'eau réduit. Les bateaux circuleront à leurs risques et périls, jusqu'à reprise de la navigation normale.

— *Passage de troupes.* — A l'occasion du passage du 19e d'Infanterie à Carhaix, vendredi 17 et samedi 18 août, le droit de réquisition pourra être exercé en ville.

La musique militaire donnera un concert sur la place, dans l'après-midi.

Le 19e est arrivé vendredi à 11 h. Il s'est rassemblé devant la statue de la Tour d'Auvergne. Le colonel en quelques mots a rendu hommage à la mémoire du 1er Grenadier.

— *Etat-civil du 2 au 15 août.* — NAISSANCES. — Jeanne-Joséphine Débordès. — Cécile-Marie Gourlaouen. — Yves-Marie Kernéis. — Joseph-Louis Jobic.

PROMESSES DE MARIAGES. — Joseph-Paul Thépault, avec Thérèse Gourlaouen. — Jean-Baptiste Gourlaouen avec Léontine-Marie Simon.

DÉCÈS. — Joseph.Marie Le Gentil, 48 a. — Anonyme Le Deuff.

PLOUGUER

Sovetach. — Dilun diveza, eun neubeud bugale a oa o pesketa bord ar c'hanal, kichen skluj Kergourtez, pa zigoueaz da unan deuz ar re ma vihan, Kemener e hano, koueza en dour.

Ar skluje, Iouen Harnot, en em daolaz er c'hanal hag a zoveteaz e vue d'ar potr bihan. Hon gourc'hemennou d'ean.

— *Le progrès agricole.* — M. Isidore Auffret, agriculteur au Roc'h-kaër, vient de faire l'acquisition d'une moissonneuse-lieuse Deering chez Madame Veuve Guillou, représentant de machines agricoles à Carhaix.

M. Auffret s'est décidé à faire l'acquisition de cette machine Deering après avoir assisté au concours de Kerguével, en Paule, où il put apprécier le travail parfait et rapide qu'elle pouvait fournir, grâce à son perfectionnement, à sa légèreté et sa simplicité à la fois.

Nos félicitations à ce cultivateur éclairé dont l'exemple sera d'un bel appoint au progrès agricole breton, car avec M. Gourdin, de Kergoat, il est le seul du canton de Carhaix à posséder une lieuse.

KLEDEN-POHER

Le Pardon. — Le pardon de N.-D. de Cléden a eu lieu mercredi. M. l'abbé Kerscaven a célébré à cette occasion ses noces d'or de prêtrise. Mgneur Dulong présidait la cérémonie. Mgneur Dubillard a remis à M. Kerscaven le camail du doyennat.

SANT-HERNIN

Les Fêtes. — Voici les résultats des fêtes qui ont eu lieu à St. Hernin, dimanche :

1re course de chevaux : 1er Joseph. Ollivier, St Deval ; 2e, Pierre Troadec, Kerguz ; 3e, Guillaume Nicolas, Bourg.

2e course : 1er, Joseph Le Roux, Gourin ; 2e, Jean-Joseph Henry, Bourg.

1re course de bicyclettes : 1er, Troniou, Gourin ; 2e, Marcel, Gourin ; 3e, Pichon, St Hernin ; 4e, Pierre-Louis Goacolou, Bourg.

2e, course : Pichon, St Hernin ; Cavellec, St Hernin ; Pierre-Louis Goacolou, Bourg.

Luttes : jeunes gens : 1er, Joseph Coënt, Motreff ; Joseph Cavellec, St Hernin.

Hommes : 1er, Yves-Marie Duigou, Carhaix ; 2e, Pichon, St Hernin ; 3e, Jean-Louis Horman, Carhaix.

Pierre Lourde : jeunes Jens : Louis Jégou, Coadou St. Hernin ; Yves-Marie Moal St Hernin.

Hommes : 1er, Yves-Marie Duigou, Carhaix.

Perche : jeunes gens : Tallec, St Hernin.

Hommes : 1er Auguste Menguy, St Hernin ; 2e, Jean Pouliquen, St Hernin ; 3e, François Poézévara, St Hernin.

Course en Sacs : 1e, Pierre Le Goff, Bourg ; 2e, Guillaume Le Foll, St Hernin.

Nos félicitations aux organisateurs de ces belles fêtes.

KASTELLNEVEZ-AR-FAOU

Darvoudou. — Jean-Louis Quiniou, 27 vloaz, en eur glask dispartia daou varc'h antier stag ouz manech eun dornerez, a zo bet dantet gant unan : e vrec'h diou a zo bet hanter friket.

Dilun c'hoaz, eur bugel 10 vloaz, Pierik Pennarun, deuz Kerriou, a zo bet sklapet meaz eur c'harr braz hag ar rod a zo tremenet var e vorzed klei, pehini zo bet friket.

PLOURAC'H

Darvoud marvel. — Dimerc'her diveza tro c'houec'h heur deuz an abardaëz, Cosquer Jean-Louis, kuzulier ar barrez en Plourac'h a oa o tont d'ar gear deuz marc'had Kallak. Digouezet eur c'hart-leo deuz ar bourk, e varc'h a gemeraz aoun. Oc'h esa hen dalc'hen, Cosquer zo bet diskaret gant ar vrec'hkar. Savet ha kaset ebarz eun ti e kichen, hema a varvaz eun hanter-heur warlerc'h. Pa oe digoueet e vreg hag e vab Cosquer a oa maro.

MOTREFF

Ecole normale. — Mademoiselle Angèle Goavot, âgée de 15 ans, de l'Enez, en Motreff vient de subir avec succès le concours d'admission à l'école normale de Quimper. Elle a été reçue 9e sur 138. Toutes nos félicitations.

KARNOËT

Pardon du Pénity. — Le pardon de N.-D. du Pénity a été célébré mercredi au milieu d'une affluence considérable de pèlerins. M. Boucicaut, recteur de Saint-Ygeaux, était le "pardonneur", et a prononcé un beau sermon breton.

GOURIN

Réponse. — M. de Boissieu a fait placarder l'affiche suivante dans la 2e Circonscription de Pontivy, en réponse à l'affiche de M. Brard, intitulée « Réponse au député menteur. ».

Mes Chers Electeurs,

Vous avez lu les injures et les grotesques provocations que l'amertume de la défaite arrache à M. Brard.

Il ne serait pas digne de ma part de les relever ; elles ne peuvent m'atteindre.

Mais puisque l'ex-directeur de la Charrue ose me traiter de menteur je vais vous faire juges.

Il n'y a pas de faux témoignages dans le dossier produit contre moi, déclare M. Brard.

Mais comment donc qualifier certains témoignages et certains procédés de ses amis ?

A Lignol, ils affirment sans hésiter que si certains propriétaires de la commune ne sont pas venus voter, ce n'est pas du tout par craintes de violences, mais pour faire annuler l'élection si M. Brard passait.

A Lanvenegen, ils mettent au défi de prouver que personne ait été frappé alors que 22 électeurs sont déjà venus déposer des coups qu'ils avaient reçus devant la porte même de la Mairie, par des individus embrigadés.

Au Faouet et à Langonnet, ils obtiennent par subterfuge des signatures contre lesquelles protestent aussitôt leurs auteurs, dès qu'ils savent l'usage qu'on en a fait.

A Meslan, ils déclarent que pour cause de politique on leur a refusé leurs Pâques, et ils les ont faites comme d'habitude.

Au Saint, voici souligné le passage que M. Brard avait tenté de rendre illisible.

Il... demadde en ce moment par l'intermédiaire de la Mairie du Saint un sursis de ses 28 jours. M. le Sous-Préfet aura la mande. A vous d'aviser.

Cela se rapporte bien à la protestation de M. Brard, et prouve qu'elle émane d'un homme digne de mépris.

Quand au fameux billet de confession, M. Brard a déclaré à la Chambre que c'était une plaisanterie, qu'il ne s'était pas confessé. Ici, il le déclare authentique. Electeurs, à vous de juger.

M. Brard enfin, fait l'étonné. Il se demande ce qui a pu se passer à la Chambre des Députés après son départ, pour que j'aie été validé sans discussion. Je vais le lui dire ; c'est très simple. On l'a vu, on l'a entendu, et cela suffit !

BARON DE BOISSIEU,
Député de la 2e Circonscription de Pontivy.

Garçon ! Un *BYRRH-CITRON.*

Kerne-Izel

KASTELLIN

Apiculture. — Le 26 août, une grande réunion d'Apiculteurs se tiendra à Châteaulin, sous la présidence de M. de Kerroz.

Nous rappelons à cette occasion à nos lecteurs que l'Imprimerie du Peuple publiera incessamment une brochure bretonne sur les Abeilles (Ar Gwenan) de M. Jean-Louis Henry, agriculteur à Lennon : Prix 0.35 franco.

PLOMODIERN

Tan-gwall. — An deiziou tremenet an tan a zo kroget ebarz eun ti, elec'h ma oa o chom ar famillou Blaise, Hascoët, ha Mac'hadour, e bourk Plomodiern.

An tan an neuz kroget da genta er pillou a oa en traon ar skalier ; an Aotrou An Helgouac'h neuz gallet en lac'ha gant diou pe deir zaillad dour.

Hascoët a goll daou c'hant lur, Blaise kant lur ha Mac'hadour ugent.

Asuranz a zo.

KEMPER

Conseil général. — C'est lundi prochain, 20 Août, que se réunit l'assemblée départementale. On y discutera des questions intéressantes et notamment celle de l'application de la loi sur l'assistance aux vieillards.

ROSPORDEN

Redadegou kezek-houarn. — D'an daou a viz Gwengolo, deuz eun heur beteg peder heur euz an abardaez a vezo redadegou kezek houarn war hent Rosporden da Vannalek el lec'h hanvet Post-Glaz.

Ar redadegou-ze o devo tri c'hart leo tre mont ha dond : an niver euz an troiou zo laket da c'houec'h.

Talvoudegez ar priziou : Tri c'hant lur.

Evid kemer perz er redadegou lakaat an hanoiou en ti Louet, en Rosporden, beteg an dregont euz a viz Eost.

Conseil Hebdomadaire

A toutes les personnes atteintes d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux grasse et opiniâtre (suites de bronchites), nous conseillons la Poudre Louis Legras. Elle calme toujours instantanément l'oppression, les crises d'asthme, la suffocation et l'essoufflement des emphysémateux. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Leon

MONTROULEZ

A propos du Sillon. — M. Jean Marzin, le distingué secrétaire du "Sillon" de Morlaix, nous écrit :

Dans un récent numéro d'*Ar Bobl*, après un article d'un de vos amis qui prit à partie le *Sillon*, vous déclarâtes que la parole était à un Sillonniste pour défendre ses doctrines. Je profite bien volontiers de votre invitation, car l'article paru dans votre journal samedi dernier sous le titre « *Eun Eskob a eneb an Ero* », contient quelques inexactitudes qui méritent d'être relevées.

L'auteur de cet article qui signe « *Eur Breizad Dishual* » ne se rend pas évidemment compte de ce qu'est le *Sillon*. Il en a une idée tout à fait confuse et très inexacte. Ainsi dans l'historique qu'il tente du *Sillon*, il se le représente comme une association de jeunes gens ayant à son origine pour unique but la défense de la religion, et recevant pour cette raison de nombreux encouragements du Pape et des Evêques, qui disparaissent au fur et à mesure que le caractère politique du *Sillon* s'accuse. Le *Sillon* n'a jamais varié de son but qui a toujours été de réaliser dans notre pays la Démocratie. « *Eur Breizad Dishual* » en verra la confirmation dans la collection du *Sillon*, s'il veut bien la lire, ou mieux encore dans l'ouvrage que vient de faire paraître un des meilleurs amis du *Sillon*, « Vie et doctrine du *Sillon* », par Louis Cousin.

S'il s'était rendu compte de ce caractère laïque et bien temporel du *Sillon*, il n'aurait point été amené à traduire de travers un article de l'*Eveil Démocratique*, du 3 juin. Il fait dire à Marc Sangnier : « Notre but direct n'est pas d'aider les prêtres, mais de catéchiser la France et de faire la République démocratique. » Ce qui lui permet de conclure avec quelque raison, que Marc Sangnier prend le rôle d'apôtre, et plus loin qu'il met l'Evangile au service d'un parti politique. Tandis que l'article de l'*Eveil* porte : « Notre but direct n'est pas de servir d'auxiliaire au clergé et de l'aider à catéchiser la France, *mais de faire* la République démocratique ». Ce qui n'est pas précisément la même chose.

« Faire la République Democratique », c'est la tâche que dans leur indépendance civique, admise par l'Eglise, les Sillonnistes essaient d'accomplir. Et de même que certains de nos amis de Bretagne sont persuadés que c'est en faisant vivre certaines coutumes et certaines lois qui tiennent au caractère intime de notre race bretonne qu'on rénovera le pays, de même les camarades du *Sillon* sont convaincus que c'est en développant plus de conscience et de responsabilité dans les milieux populaires que l'on sortira de l'état anarchique dans lequel nous nous trouvons.

Il est évident que notre méthode d'action — de même que celle de nos amis régionalistes — peut plaire ou ne pas plaire à une autorité écclésiastique. Mais nos méthodes n'en sont pas moins bonnes et moins légitimes pour cela ; notre action s'exerçant sur le terrain que l'Eglise laisse à la libre initiative de ses enfants. Aussi est-ce une plaisanterie de dire que l'Evêque de Quimper a condamné le *Sillon* comme hérétique. On ne le devient pas à si bon compte.

Le *Sillon* cherche à réaliser la transformation sociale qui élèvera l'ouvrier d'un cran dans la hiérarchie humaine, et fera d'un instrument servile le collaborateur fraternel et libre de ses frères dans la production des richesses.

Dans cette tâche, le *Sillon* n'entend pas du tout faire appel à une force extérieure au peuple mais bien au peuple lui-même. Il faut que le peuple accroisse ses capacités, qu'il élargisse son âme jusqu'à la rendre capable de conscience et de responsabilité, et qu'il délaisse son égoïsme stérile. Et comme il s'agit là, en son fond, d'une transformation morale, le *Sillon* déclare qu'elle ne se fera que grâce au catholicisme. Mais que l'on remarque que la méthode particulière du *Sillon* est d'agir *par* le peuple, et non point seulement *pour* le peuple. C'est le sens de la belle devise inscrite en sous-titre dans *Ar Bobl* : « *Evit ar Vro dre ar Bobl* » (Pour le Pays par le Peuple). Rien ne me semble mieux caractériser l'attitude du *Sillon*.

Il est vrai que l'auteur de l'article voit là — et toute la suite de son article cherche à le faire croire — le signe d'une alliance avec les « Révolutionnaires rouges ». « Le *Sillon*, écrit-il, donne la main à la Révolution rouge : à Lorient, Marc Sangnier a déclaré qu'il préfère les ouvriers rouges aux ouvriers jaunes, et à Brest il a fait connaître que le seul point qui le sépare des socialistes est la religion. »

Que le *Sillon* soit d'accord avec les socialiste sur le terrain économique, c'est ce que tout dément. Quelle ressemblance y a-t-il entre la conception césarienne, toute d'autorité, du socialisme étatiste, faisant appel à la force centralisatrice du pouvoir pour faire le bonheur des citoyens en dehors d'eux et quelquefois malgré eux, et la conception démocratique du *Sillon*, basée sur la conscience et la responsabilité grandissante des individus ? Les socialistes ne s'y trompent pas : leur pire ennemi est le *Sillon*. A la récente réunion publique de Brest, alors que le citoyen Goude dans ses répliques devenait de plus en plus agressif à l'égard du *Sillon*, le libertaire Le Gall, de l'Arsenal vint brutalement déclarer sans matages que le *Sillon* était quelque chose de plus dangereux que les jaunes et dont il fallait se défier.

Marc Sangnier n'a pu donc dire qu'il préfère les ouvriers rouges aux ouvriers jaunes. La vérité est qu'il n'a aucune confiance ni dans les uns, ni dans les autres. Pas plus qu'il ne croît que la tutelle politicienne des révolutionnaires soit un bien, pas plus il ne considère que la tutelle patronale soit un idéal. L'homme doit faire ses affaires lui-même et non s'en décharger paresseusement sur ses semblables.

Ce caractère démocratique du *Sillon* me paraît s'adapter merveilleusement aux sentiments les plus profonds de notre race ; aussi a-t-il séduit beaucoup d'âmes dans notre Bretagne. Chez nous on est assez facilement indépendant, notre race bretonne n'a guère été domestiquée comme tant d'autres et nous en avons conservé un goût prononcé pour l'initiative individuelle et une répulsion profonde pour tout ce qui est tutelle ou patronage. Aussi suis-je persuadé qu'après réflexion « *Eur Breizad Dishual* » reconnaitra que ses critiques contre le *Sillon* sont mal fondées, et sans avoir peut-être pleinement confiance en lui, du moins reconnaîtra-t-il que le *Sillon* a une ligne de conduite bien franche, puisque son caractère est d'être démocrate et catholique à la fois, deux choses faites pour plaire à un breton.

Veuillez agréer, etc.

JEAN MARZIN,
Secrétaire du Sillon *Morlaisien.*

J'avoue ne plus rien comprendre. A Lorient, M. Sangnier disait préférer les syndicals rouges aux syndicats biétristes. (*Ouest-Eclair*). M. Marzin, lui, nous affirme que le Socialisme a, dans le *Sillon*, son pire ennemi ! Chaque Sillonniste ne se ferait-il pas du *Sillon* sa petite conception personnelle ?

Dishual, c'est-à-dire sans entraves, je ne suis pas un ennemi du *Sillon*, en principe ; je me défie surtout de son chef, que je suis depuis quelques années, et que je suppose être une sorte de voyant talentueux, un passionné d'idéal, un éthéré, qui ne fait encore que commencer son évolution. Je crains qu'il ne soit la montagne en train d'accoucher d'une souris.

Son programme ne me dit rien qui vaille. Je saisis mieux le programme « socialiste » tout court. Que vient faire l'Evangile en cette matière ? De quel droit M. Marc Sangnier s'en sert-il pour édifier dans les airs sa République démocratique et platonique ? Les Evangiles des Apôtres peuvent-ils servir à favoriser une forme gouvernementale aux dépens d'une autre ?

Quant M. Sangnier dit : « nous voulons faire la République démocratique », je crains qu'il ne se laisse dominer par un orgueil profond, mal revêtu d'une couverture de fausse humilité. Il s'exagère énormément son action, son influence, ses forces. Quels corps politique comprend une majorité de membres du *Sillon* ? Il n'y en a même pas un, que je sache, à la Chambre ni au Sénat. Où donc est cette puissance sillonniste qui va réaliser la Démocratie en faisant un amalgame habile de socialisme rouge et de vague religiosité ? Où sont les syndicats sillonnistes ? A Brest, à Lorient, dans le Nord ? Où sont les paysans, les ouvriers, les trimardeurs, qui soutiennent Marc Sangnier ? Le *Sillon*, de par son essence, doit rester une petite chapelle, un cercle d'études : c'est dans ce modeste rayon qu'il devrait exercer son influence, mais sous le prétexte que son Directeur a du talent oratoire, et cent mille livres de rentes, nous ne pensons pas que ce sont là gages suffisants à la réalisation du bonheur humain, et nous estimons en toute indépendance que les jeunes sillonnistes font fausse route, et qu'ils ont entrepris une besogne au-dessus de leurs forces.

Eur Breizad Dishual.

Gwened

HENNEBONT

Ecole d'agriculture. — 27 élèves ont subi avec succès les examens de fin d'année.

Les principaux lauréats sont : dans le 1er Cours, Maurice Lecoq, de Tillières-sur-Avre, (Eure) ; Ange Boucher, de Kerentrech-Caudan, (Morbihan) ; Ange Monnier, de Mûr-de-Bretagne, (Côtes-du-Nord) ; dans le 2e Cours, Sébastien Legac, de Plonevez-Porzay, (Finistère), et Louis Legrand, de Lochrist, (Morbihan).

La rentrée prochaine est fixée au lundi 1er octobre.

Pour recevoir le programme des études et tous renseignements concernant l'admission, s'adresser à M. l'abbé Planté, Directeur de l'Ecole.

HAUTE-BRETAGNE

DINARD

Un Trianon breton. — C'était à Dinard, la ville d'eau, la rivale d'Aix, d'Arcachon, de Biarritz, cité riche et opulente où l'élément anglais l'emporte déjà sur l'élément français.

Les bardes débarquent du train jeudi 10 août à 9 h. 33 du soir et avec eux deux groupes de sonneurs de binious, et quarante Cornouaillais et Cornouaillaises de Scaër, Rosporden et Bannalec.

A les attendre à la gare, voici M. le comte Dedons de Pierrefeu, l'organisateur de la fête bretonne.

Des voitures sont là, qui transportent les invités bas bretons à leurs hôtels. Les Bardes sont luxueusement logés à l'hôtel de Bellevue, qui porte merveilleusement son nom, et d'où l'on découvre l'estuaire de la Rance, la mer, les murs crénelés de Saint-Malo au nord-Est, Saint-Servan et sa tour en coupole, plus au sud. Des centaines de bateaux à vapeur pullulent sur la baie, faisant le service entre les trois cités sœurs, les trois perles de la côte d'Emeraude.

Le vendredi à 10 heures, les invités bas-bretons, en grand costume de fête, se rendent à la villa Belleissue présenter leurs hommages à Madame la comtesse de Gasquet James. Celle-ci, d'origine américaine, parle le français à la perfection : elle raffole de choses de Bretagne. Elle reçoit les Bardes bretons au salon d'honneur, d'où la vue donne, au loin, sur la mer, et plus près sur une vaste pelouse, ou Scaërois et Scaëroises sont rassemblés. Les groupes de sonneurs (F. Léon-Le Lay de Carhaix et Salaün-Gestin, de Bannalec), donnent une aubade des mieux réussies, puis Madame de Gasquet fait servir aux invités un cidre breton exquis dans des bolées en faïence de Quimper. C'est charmant, et tout promet une soirée superbe. L'on prend congé de Madame de Gasquet à 11 heures.

La fête doit avoir lieu à 4 heures précises jusqu'à 7 heures du soir.

Un peu avant 4 heures, automobiles, coupés, victorias, breacks, débarquent devant la grille de la villa tout ce que les environs possèdent de select et de *high-life* ; baronnes, comtesses, marquises et princesses avec leurs époux (la noblesse de race), vont y coudoyer les neveux des Rockfeller, des Carnegie, et autres rois du fer, de l'acier et du charbon (la noblesse de l'or). Le prix d'entrée, d'ailleurs, est fixé de façon à recevoir un public des plus choisis : cinq francs.

Un peu plus de mille billets ont été placés. Hâtons-nous d'ajouter que la fête se donnait au profit des pauvres de la ville.

Madame de Gasquet se fait tout à tous, et reçoit avec une bonté charmante. Elle est bien la Reine de cette fête champêtre, et le plus naturellement du monde, le souvenir se reporte à deux siècles et demi en arrière lorsque aux palais de Trianon les cours de Louis XIV et de Louis XV se réunissaient pour y donner des fêtes champêtre que le pinceau de Watteau a immortalisées.

Ici, comme là-bas, tout a pris un cachet champêtre. La délégation de Scaër fait fureur : on admire la richesse des robes brodées de velours et d'or, les chupens émaillées de paillettes étincelantes. Les bardes se reconnaissent au port de l'antique *bragou-braz*, si seyant et si commode à la fois.

Les demoiselles des plus hautes familles de Dinard sont, elles aussi, costumées en Pontavénoises, en Quimpéroises, en Bigoudenns ; elles le disputent en beauté et en grâce aux Bretonnes authentiques, et ma foi, toutes réunies donnent l'illusion d'un mirifique parterre de fleurs chatoyantes et parfumées.

Dans un coin de la pelouse, deux tonneaux. On y juche les vaillants sonneurs, qui, tout à l'heure, vont s'époumonner à qui mieux mieux.

Là-bas, un vieux calvaire ; plus loin un superbe menhir sur fonds de mer. On passe une porte gothique, et l'on est sur une vaste et agréable pelouse tapissée de sable marin, ou des chaises et des tables s'offrent à vous pour le repos.

Au fond, couvert en chaume, un théâtre rustique. A gauche, une écurie style ancien, métamorphosée en une buvette où le thé sera servi, ainsi que des plumcakes anglais, des rafraîchissements, du cidre breton.

Dans les allées la foule des visiteurs circule. Remarqué parmi les plus hauts personnages, la Princesse et le Prince Ferdinand de Lucinge-Faucigny, maire de Locquenvel, qui cause admirablement le breton puis, Monsieur le curé de Dinard et ses vicaires, Mme Hughes-Hallet, Mlle Fontaine, Mme Stevenin, lieutenant Stevenin, Mlle de Frecheville, marquise de Bizien, le capitaine Poussineau, comtesse de Bizien, comtesse des Francs, Mme Charles Meunier Surcouf, baron de Leotaud, comte et comtesse Lepic, comtesse de Dreux-Brézé, Mlle de Kerangal, comtesse de Pierrefeu, comte Jean de Pierrefeu, baron Surcouf, comte et comtesse du Guillier, comtesse de la Boutelière, S. E. Nubar Pacha, duc de Pomar, Mme de Vlasow, duc et duchesse de Vicenne, comtesse Hatzfeld, M. Jenouvrier, M. et Mme Fitz-Gibbons, Mme Fenwick, Mme et Mlle Thorél, etc.

Les binious sifflent, les bombardes éclatent, et les danses bretonnes commencent.

Pour la majorité des visiteurs, c'est une pure nouveauté, un spectacle des plus intéressants. Et réellement cette danse de Cornouailles si gracieuse et si légère, captive et attache, et l'on se prend à mépriser les scottish, les bostons et autres cakewalks. C'était l'opinion de Raph Maud, le directeur du journal anglais de Dinard *The Breton-Briton*.

Après les danses, le *pilik-stoup*, la *dérobée*, le *bal*, le *passe-pied* etc. Voici le thé, le *five o'clock*. On y entend une babel de langues... français, breton, anglais, turc même, car un Pacha assistait à la fête, bref, c'est une manifestation de plus de l'Entente Cordiale. Les bardes se produisent ensuite dans leurs œuvres : Taldir entonne son grave *Malloz ar barz* ; Mab an Argoat le *Dalc'h sonj* ; Abalor déclame *Gildas ha Taliesin* ; Solu chante *Kousk* ; Pagan fait un discours, le chœur de *Sao Breiz Izel* clôt le concert breton. D'ailleurs, les sonores accents du celtique ne paraissent pas avoir trop cassé les tympans des jeunes misses, car elles applaudissent à tout rompre, et se promettent bien l'une à l'autre d'apprendre le breton.

Les binious appellent alors les visiteurs vers un autre coin du parc, ou deux groupes de puissants lutteurs venus de Scaër vont faire admirer les beautés de la lutte bretonne, qui se différencie en tous points du *Wrestling* anglais et de la lutte à main-plate française.

Un merveilleux défilé des personnes en costume breton clôt cette aristocratique « matinée ». Mademoiselle de Gasquet et M. de Pierrefeu décernent alors des prix de costumes.

M. Jean Guyader et Mlle Marie Laz de Scaër, reçoivent un coquet billet bleu de 100 francs. M. Ollivier et Mlle Marguerite Le Bihan, de Scaër sont jugés méritant le deuxième prix : 75 francs. On décerne le troisième aux groupes Boutier et Lanoë, de Bannalec-Rosporden, 50 francs. Mlle Croissant, de Scaër, obtient le quatrième prix, 25 francs.

Puis la fête se termine dans une longue farandole finale à travers les bosquets ombreux et les pelouses vert d'eau, cependant que la foule élégante des Dinardais s'écoule, charmée de son après-midi, et plus enthousiaste que jamais de la Bretagne.

BULLETIN FINANCIER

Le manque d'intérêt des dernières nouvelles de Russie, joint à l'approche du chômage de l'Assomption, explique le peu d'activité du marché, dont les tendances restent néanmoins orientées vers la fermeté.

En premier lieu, les fonds et les valeurs russes sont moins discutés. Notre 3 0/0 demeure très ferme à 97.85. L'Extérieure cote 96.10 et le Turc s'améliore à 97.05.

Valeurs de crédit bien défendues.

Hausse du Rio à 1.691. Valeurs de traction sans changement.

Grâce à des demandes suivies, les nouvelles obligations 5 0/0 du chemin de fer Victoria à Minas ont déjà conquis le cours de 450 francs. Vu les garanties qui leur sont affectées et leur rendement élevé, ces titres constituent un placement solide et rénumérateur.

Mines d'or calmes et résistantes. La production totale des mines du Rand pendant le mois de juillet s'est élevée à 491.793 onces d'or, d'une valeur de 2.089.004 liv. st., contre 593.975 onces d'une valeur de 2.021.813 liv. st. pour le mois de juin. La production de juillet dépasse ainsi de 15.818 onces la plus forte production mensuelle antérieure.

Marché de Paris (la Villette) du 16 Août

ESPÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Prix du kilogramme Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs...	1 537	1 427	87	71	58
Vaches..	512	438	84	69	50
Taureaux	145	116	66	55	40
Veaux...	1 708	1 549	1 02	83	60
Moutons	15 084	13 084	1 ..	75	64
Porcs....	4 785	4 785	1 14	1 10	1 05

Bœufs, vaches, taureaux : vente moyenne.
Veaux : vente meilleure.
Moutons : vente moyenne.
Porcs : vente mauvaise.

CÉRÉALES (Bourse de Commerce)

LES 100 KILOS	AVOINES	SEIGLES	FROMENTS	FARINES
Courant......	21 05	16 ..	23 05	32 45
Prochain.....	19 85	16 ..	22 60	30 65
Sept.-Octob.	19 70	16 ..	22 65	30 35
Tendance...	soute.	calme	soute.	ferme

MALADIES D'ESTOMAC & NERVEUSES
chez l'Homme
et chez la Femme
MALADIES DE MATRICE
HERNIES

Le Docteur GÉRARD, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des maladies de matrice, des *maladies de l'estomac et des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régimes, donnera ses consultations à :

MORLAIX : Samedi 8 septembre, Hôtel de l'Europe.
SAINT-POL-DE-LÉON : Dimanche 9 septembre (jusqu'à 2 heures), Hôtel de France.
CARHAIX : Mardi 11 septembre (jusqu'à 2 heures), Hôtel de France.
BREST : Mercredi 12 septembre, Hôtel Continental.
CHATEAULIN : Jeudi 13 septembre, Hôtel de la Grande-Maison.
QUIMPERLÉ : Vendredi 14 septembre, Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER : Samedi 15 septembre, Hôtel du Parc.
PONT-L'ABBÉ : Dimanche 16 septembre, Hôtel du Lion d'Or.
DOUARNENEZ : Lundi 17 septembre, Hôtel du Commerce.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

Bulletin des Ventes et Locations

TOILES ET TISSUS

Pour avoir de véritables toiles de Bretagne tissées à la main de la Maison **SAVENAY et JOLLIVES, de Grâce les-Uzel** (Côtes-du-Nord).

S'adresser à MM. GEORGES et LE GALL, Dépositaires à Carhaix.

Etude de Me LE MASSON, notaire à Gouézec

A VENDRE OU A LOUER

Jouissance du 1er Janvier 1907

UNE CARRIÈRE D'ARDOISES

en pleine exploitation, bordant le canal de Nantes à Brest, située à *Stergourtaj*, près *Pont-Caublanc*, en Gouézec, ayant sur le canal prise d'eau pour roue hydraulique ou turbine. Vastes emplacements pour sentiers et déblais.

S'adresser au dit Me LE MASSON.

Etude de Me LANCIEN, Notaire à Carhaix.

Vente par Adjudication Volontaire le dimanche 16 septembre 1906, 1 h. après-midi, en l'étude et par le ministère de Me LANCIEN, il sera procédé à la vente par adjudication publique aux enchères des immeubles ci-après désignés, en 2 lots, en la commune de **Spézet**, canton de Carhaix.

Premier lot. — Au village de *Saint Jean Kermac'hiou* et dépendances un corps de ferme exploité par Denis Quintin moyennant 860 fr. l'an outre l'acquit de toutes les contributions sans diminution, dont le bail finit en 1910. Ce corps de ferme comprend : Bâtiments, cours, courtils, vergers, terres labourables, terres à lande et taillis, prairies, environ 24 hectares.

Mise à prix. . . **22.000** fr.

Deuxième lot. — Au village de *Kersellec* et dépendances un corps de ferme exploité par les époux Castel moyennant 700 fr. l'an outre l'acquit des contributions sans diminution dont le bail prend fin en 1913. Ce corps de ferme comprend : bâtiments, cours courtils, vergers, terres labourables, terres à lande et taillis, prairies, environ 14 h. 20

Mise à prix. . . **18.000** fr.

Une seule enchère emportera adjudication. On pourra traiter de gré à gré. S'adresser pour visiter les biens aux fermiers et pour tous renseignements et traiter à Me LANCIEN, Notaire chargé de la vente.

VENTE par adjudication publique et volontaire, le dimanche 26 août, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de Me LANCIEN, *d'une Belle Propriété dite La Métairie-Neuve, en PLOUGUER*, et par extension en Carhaix, à 1 kil. de la ville de Carhaix, sur le bord de la route de Carhaix à Motreff, et comprenant sous bâtiments, terres plantées, terres labourables et prés une contenance d'environ *25 hectares 45 ares 10 centiares.*

Cette propriété est affermée à M. François Cougard, pour 9 ans, qui prendront cours le 29 septembre 1906, moyennant 1,580 francs de fermage annuel, le payement des impôts et de l'assurance, et la moitié de la récolte des pommes à cidre.

Mise à prix : 48.000 francs.

Une seule enchère emportera adjudication.

On pourra traiter de gré à gré.

Pour visiter s'adresser au fermier, et pour tous renseignements et traiter, à M. DE MINIAC, receveur de rentes à Carhaix, et à Me LANCIEN, notaire.

Carhaix, imprimerie du Peuple.
Le Gérant : F. JAFFRENNOU.

Var ar Marc'hallac'h

Ar c'houriou komparachet en seiz kear

		Keraez disad.	Montroulez disadorn	Landerne disadorn	Gwengamp disadorn	Komperlé dirgwener	Gourin dilun	Kastellin diriaou
Gwiniz,	ar 100 kilo	20.00	20.50	20.50	20.00	20.00	20.50	20.00
Segal-winiz,	—	10.00	—	—	—	—	—	10.00
Segal,	—	14.00	14.50	—	14.00	14.50	14.00	14.00
Gwiniz-du,	—	15.00	15.00	15.00	15.50	15.50	15.00	15.00
Koro'h,	—	18.00	18.00	18.50	18.00	18.50	18.00	18.50
Heiz,	—	11.00	14.50	14.50	13.50	13.00	11.50	12.00
Brenn,	—	15.00	15.00	14.00	—	14.50	13.75	—
Patatez	—	4.50	5.00	5.00	4.50	4.50	5.00	5.00
Foenn,	ar 500 kilo	35.00	36.00	36.00	37.00	35.00	35.00	35.00
Plouz,	—	19.00	20.00	19.50	20.00	20.00	19.00	19.00
Amann dous,	ar c'hilo	2.20	2.20	2.10	2.20	2.20	2.10	2.10
Vlou,	an dousen	0.80	0.90	0.90	0.90	0.90	0.75	0.90
Gedon,	ar pez	—	—	—	—	—	—	—
Glujeri,	—	—	—	—	—	—	—	—
Saout,	ar c'hilo beo	0.50	0.50	0.50	0.40	0.50	0.50	0.50
Oben	—	0 55	0.55	0.50	0.45	0.55	0.55	0.55
Loeou,	—	0.70	0.80	0.80	0.70	0.80	0.80	0.80
Denved,	—	0.95	1.00	0.90	0.80	0.90	0.90	0.90
Moc'h,	—	0.80	0.85	1.00	0.75	1.00	0.85	0.80
Ier,	ar re	3.50	4.00	3.75	4.50	4.00	3.50	4.50
Avalou jistr,	ar 100 kilo	4.00	4.00	4.00	3.50	3.50	4.00	3.50

LA VOGUE DE CERTAINS PRODUITS
Sortis de très bas
n'est-elle pas le meilleur exemple de ce qu'est
LA PUISSANCE DE L'ANNONCE ?
Plusieurs établissements de Province ne doivent
LEUR RICHESSE
qu'à l'annonce plusieurs fois répétée.

Adressez-vous aux Journaux les plus lus !

Zone d'Action du journal *Ar Bobl* et de la Revue *Ar Vro*.

L'annonce est aussi bien à la disposition **du Petit Commerçant** que du Grand Financier.

Il y a des Commerçants à CARHAIX, ROSTRENEN, CALLAC, GOURIN, CHATEAUNEUF, PLEYBEN, SCAER, HUELGOAT, etc., qui auraient les plus grands avantages à profiter de la publicité avantageuse que leur offre *AR BOBL*, qui peut traiter avec eux à forfait.

Le meilleur intermédiaire entre le client et le fournisseur, quel est-il ? Demandez-le à ceux dont la fortune est déjà faite : ils vous répondront tous que c'est :

LE JOURNAL RÉGIONAL

Construction Agricole de Landerneau

E. BELBÉOC'H Ingénieur-Constructeur

— 200 Médailles — GRAND PRIX Exposition Internationale

BRABANTS
PERFECTIONNÉS BREVETÉS.
Herses Canadiennes
et à Hérisson
EXTIRPATEURS A DENTS FIXES
ET A DENTS FLEXIBLES
Houes et Semoirs extensibles
BROYEURS — HACHE-PAILLE

Toutes mes **Charrues ÉMIETTEUSES** *ont le corps en acier trempé, et les versoirs à ecartement variable ; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues.* (Demander les références.)—*Représentant à Carhaix :* **Louis LE BESCOND.**

HORS CONCOURS : Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

MAISON ALLAIN
Rue du Pavé, CARHAIX

CYCLES, BICYCLETTES D'OCCASION
Fusils et Revolvers
Ecrémeuses et Machines à Coudre
Machines à battre et toutes autres pour l'Agriculture
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
MÊME A DOMICILE.
PIÈCES DE RECHANGE
Prix Modérés

PLUS de FUMÉE dans les APPARTEMENTS
Par le défumage
SYSTÈME PITON S. G. D. G.
Louis BANIEL
Entrepreneur
à CARHAIX (Finistère)
a l'honneur d'informer le public qu'il est pour l'arrondissement de Morlaix et l'arrondissement de Châteaulin, **le seul concessionnaire** du système PITON.
Défumage avec garantie. Garantie écrite avant l'exécution des travaux. Paiement après succès certain.
Ce système ne faillit jamais. Il est représenté dans 45 départements de la France.

Henri BAVARD
DENTISTE
2, Place Thiers, à MORLAIX
Visible tous les jours non fériés de 9 à 5 heures.
Le Lundi à Lannion.

ART BRETON
TOUT LE MOBILIER
Créations-Exécution
ELY-MONBET
Château de CAUREL (C.-du-N.)

Machines à tricoter
De tous Systèmes

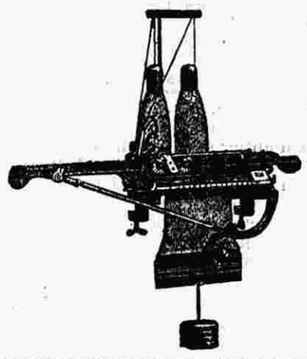

APPRENTISSAGE GRATUIT
Facilité de Paiement
Mme CORBEL
6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
(*Voir les Modèles au Magasin*)

LA TERRE

On vient de lancer un nouveau globe terrestre d'une rigoureuse exactitude, qui répond à tous les desiderata par les renseignements extrêmement complets qu'elle donne.

Ses avantages pratiques sont multiples : limitation en couleur des pays et des chemins de fer ; routes internationales ; principales villes de France et du monde ; points de repère permettant de trouver immédiatement sur la carte la situation cherchée, lignes de bateaux, ports, etc. Le tout d'une très grande clarté et d'un emploi des plus faciles.

Ce globe a une supériorité précieuse sur tout ce qui s'est fait jusqu'ici : elle est imprimée sur toile caoutchoutée. Qu'elle soit à la longue poussiéreuse et salie, un coup d'éponge et elle reprend son neuf. Voilà une très appréciable garantie de durée.

Ce globe fort joli convient à tout le monde : aussi bien au commerçant qu'au père de famille, au militaire, qu'à l'instituteur, pour l'instruction comme pour l'agrément et nous n'hésitons pas à le recommander chaudement : il mesure 1 mètre de circonférence : son prix est de 25 francs, mais on peut, actuellement, en souscription, l'avoir pour **quinze** francs. Le demander pour ce prix au journal *AR BOBL*, dans les bureaux duquel on peut le voir, et en envoyer le montant en mandat-poste.

Toutes les expéditions sont faites franco GARE la plus rapprochée. Prière de nous l'indiquer.

Articles de Mariage
FLEURS, BOUQUETS, BAGUES
NOUVEAUTÉS
TOILES A LA MAIN
Soieries, Draperies, Parapluies, Ombrelles
Mlle Fanny LARMET
Place de la Mairie
CARHAIX

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne
CARHAIX
J. ADAM, Propriétaire
Correspondance du *Touring-Club Anglais* et du *Touring-Club de France.*
Table d'Hôte à toute heure
Garage pour vélos ; Fosses pour automobiles ; Omnibus à tous les trains ; Voitures de louage.
Brezonek a gomzer
ENGLISH SPOKEN
A very confortable Hotel for travellers
Moderate fares

TUD DIVAR AR MAEZ
Euz a gantoniou
KALLAK ha MAËL-KERAEZ
En ti Louis AR BOULC'H
en parrez PLUSKELLEK, e kafet :
Digoavenerezed-Leaz "LISTER"
ha
MEKANIKOU-DORNA
An Aotrone VALLÉE, deuz SANT-BRIEK
Ar re wella da zorna, krenv, founus, eaz da gas en dro.
Paëamanchou gant termen, ha mond da blasi anê.

ERWAN HERNOT
Kizeller Kalvariou
KROAZIOU HA MEIN-BEZ
War ar Men-enerez
Ha war ar Marbr ;
Bet Medalennet
SEIZ GWECH WARNUGENT ;
RU LANNDREGER
LANNHUON
Kalvar Lanndreger ha Kalvar ar Vretoned en Lourd a zo deut er-meaz deuz Ti HERNOT.

Le Meilleur
FIL,
LIN
extra
60 mètres
Garantis
GRAND TEINT
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER
Le réclamer
dans toutes les bonnes merceries
MARQUE : 'AU 1er GRENADIER DE FRANCE'

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"LE SOLEIL"
44, rue de Châteaudun, PARIS
INCENDIES, VIE et ACCIDENTS
Représentant : SAMUEL PALIERN, *négociant en vins et spiritueux, à* **Gourin** et Agent Général pour les cantons de *Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat* et *Châteauneuf.*
Des Agents sérieux sont demandés.

CHANSONS POPULAIRES BRETONNES
AUTHENTIQUES
par MM. GUILLERM et HERRIEU
Recueil de Mélodies bretonnes avec la musique de chant, paroles bretonnes et traduction française.
Le Recueil : 2 fr. net
Chez tous les marchands de musique, Libraires, Hotels
Chaque mélodie, chant, paroles bretonnes et françaises avec accompagnement de piano 0 fr. 75.
A. DAVID, *Editeur de Musique*
— QUIMPER —

GRAND CHOIX D'ARMES
COUTELLERIE
Nouvelles MACHINES à COUDRE
DE PRÉCISION
à Navette Rotative
GRITZNER
GARANTIE SÉRIEUSE
MARIE AINÉ
Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame
MORLAIX (Finistère)

BREIZAD ?
Pa 'zi da BARIZ :
PELEC'H E TISKENNI?
A DRA ZUR
en ti eur Breizad all !
Ma kerez dibri mad, hag ar gwella marc'had deuz tout Pariz, kerz da
Restaurant Frederik GODEN
(deuz Keraez)
AU LION D'OR, 38, Rue Oberkampf
ekichen plasen ar Republik
Brezonek a gomzer.— English spoken

Magasins d'Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
AU PHARE -- MORLAIX
MAISON DE CONFIANCE
Vendant à prix fixe et le meilleur marché
GRANDE MISE EN VENTE
des Nouveautés de la Saison
Vêtements Complets pour Hommes et Jeunes Gens
IMMENSE ASSORTIMENT
de Costumes pour Enfants de 3 à 12 ans
Rayon spécial de Costumes pour Première Communion
CHEMISERIE, CHAUSSURES et CHAPELLERIE
Au Phare — MORLAIX — Au Phare
GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE
Place Thiers, MORLAIX
GRANDE MISE EN VENTE DES ARTICLES D'ÉTÉ
Nouveautés de la Saison
Rayons spéciaux : Chemiserie, Bonneterie, Ganterie, Chemises toutes faites et sur Mesures, Gilets et Chemises de flanelle.
Le Rayon le plus complet de Faux-Cols et Cravates de toute la Région
GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE — MORLAIX

Supériorité des Eaux-de-Vie
Ancienne Maison E. ESSEUL, fils
DU PENHOAT et BERNARD
PAIMBŒUF (Loire-Inférieure)
Cette Maison se recommande à la confiance, par les nombreuses récompenses obtenues dans les Concours où elle a exposé les *Eaux-de-vie supérieures*, type *Cognac* de sa distillation spéciale. Malgré leur prix très modéré, leur qualité incontestable place, en effet, ces Eaux-de-vie supérieures au rang des types Cognacs et Armagnacs d'un prix beaucoup plus élevé.
Expédition franco gare acheteur par fûts de 30 litres au minimum.
Demander prix et échantillons.

CHOCOLAT-MENIER
Refuser les Imitations
GRAND HOTEL DE BRETAGNE
le plus rapproche de la gare
10, rue Victor Massé — LORIENT
TENU PAR
Mme LE CONTE-BOZELLEC
Garages. — Confort moderne. — Téléphone : 65. — Bains. — Chambres noires. — Omnibus à tous les trains.

Bretoned !
Pa iefet da **Roazon,** diskennet da eva eur bannac'h ha da zibri eun tam boued en hostaleri
Prosper ROBERT
CAFÉ BRETON
55, Avenue de la Gare, RENNES
CAFÉ-CONCERT, DE 8 HEURES A MINUIT

L'ivrognerie n'existe plus

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.
Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir.
La poudre COZA vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance, car elle produit l'effet merveilleux dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison.
La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.
L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.
ECHANTILLON GRATUIT
N° 471
Découpez ce coupon et envoyez-le à l'institut à Londres.
Lettres à affranchir à 0.25.
COZA INSTITUTE
(Dépt. 471.)
62, Chancery Lane, Londres (Angleterre.)

VINS
« La meilleure garantie pour vivre vieux c'est de Boire du **Vin Vieux.** »
Ainsi parlait Rabelais.
Une table sans Bon Vin est un Foyer sans Feu.
MÉFIEZ-VOUS
DES VINS TRUQUÉS & COUPÉS !
Et pour être bien servis
Adressez-vous directement aux Propriétaires de Vignobles.
Monsieur **Adémar de MONTEIL** à Saint-Etienne-du-Lisse
Castillon (Gironde)
Vous adressera franco en votre gare une barrique d'excellent **Vin blanc** de ses propriétés de *Mathecoulon* près Sainte-Foix,
pour **90 francs.**
et une barrique de **Vin rouge,** *Saint-Emilion Supérieur,*
pour **130 francs.**
FRAIS A LA CHARGE DE L'ACHETEUR
Garanties sérieuses, Clientèle de confiance en Bretagne.

KAVET EO BET
ar gwella moïen, an hini ar muia pratik, hag ar marc'had mata, evid parea d'ar
Paz, Anouedadur,
Klenvejou ar Skevent,
Pistigou, Berr-Alan
Awalc'h eo kemer eur banne
SIROP CELTIQUE
pehini a zousa en eur ober eun devez d'ar gwasa krogajou paz.
Mammou a famill, pere, glac'haret, a zo en dizesper dre ma n'ellet ket gwellaat d'unan euz ho tud, kemerit kalon !
Redit da di an Apotiker, ha goulennit eur vuredad
SIROP CELTIQUE
Hennez a bareo zur ar c'hlanvour.
Ar Vuredad : 1 Skoed
En ti MOREUL, apotiker, LANNDERNE (Penn-ar-Bed)

Comptoir Agricole de Bretagne
Veuve MARÉCHAL
21, Boulevard National
à SAINT-BRIEUC
Moteurs JAPY
Ecrémeuses LANZ
Charrues RUD-SACK
BRABANTS DOUBLES MELOTTE et AMIOT
Faucheuses, Javeleuses, Lieuses
DEERING et NOXON
Herses et Extirpateurs PUZENAT
et., etc.
Toutes ventes à l'essai et machines garanties sur facture contre tout vice de construction et de bon fonctionnement.
Magasin le plus important de la région
Représentants du Comptoir à Carhaix :
Mme Vve GUILLOU et FILS
Sur le Château
FORGE ET CHARRONNAGE

Fonderie et Ateliers BOULLÉ
Boulevard National, SAINT-BRIEUC
VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Suc^r
Nouveau broyeur d'ajoncs à 2 coupes
Modèle 1905, b. s. g. d. g.

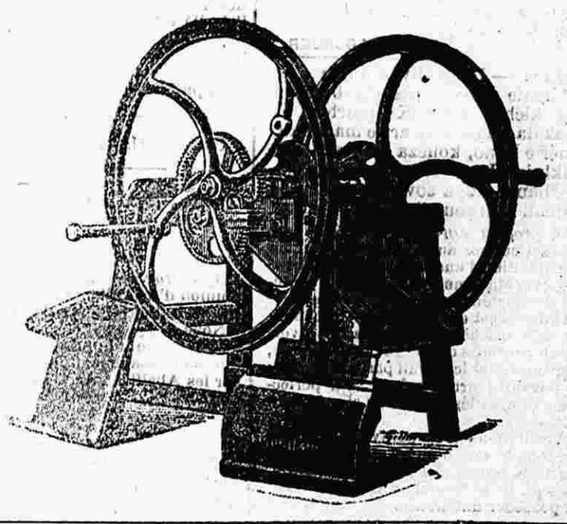

Catalogue franco sur demande

Pour légalisation des signatures ci-contre — En Mairie de Carhaix, le — 190